

UFR

Sciences Médicales

COLLEGE SCIENCES DE LA SANTÉ

université
de **BORDEAUX**

Livret des
Enseignements

DFGSM 2
Diplôme de Formation
Générale
en Sciences Médicales
2^{ème} année

Année universitaire 2025-2026

Le mot de la coordonnatrice d'année et du Doyen

Bienvenue en DFGSM2.

Toutes les années du cursus médical sont importantes pour votre préparation à l'Examen Dématérialisé National (E.D.N.), aux ECOS, et surtout à votre futur exercice professionnel.

Le programme du DFGSM2 comporte des unités d'enseignement intégrées multidisciplinaires. Investissez le temps nécessaire pour maîtriser les connaissances de ces UE, indispensables pour votre futur exercice quelle que soit votre spécialité. Cette année vous permettra également d'établir vos premiers contacts avec le milieu professionnel au cours du stage infirmier, d'apprendre les gestes de premier secours et d'urgence, et de commencer votre formation aux stratégies de l'interrogatoire médical et de l'examen clinique. Toutes les années du cursus médical sont importantes pour votre préparation à l'Examen Dématérialisé National (E.D.N.), aux ECOS, et surtout à votre futur exercice professionnel.

Les examens de fin de semestre et de fin d'année sont destinés à contrôler la bonne acquisition des connaissances. La moyenne à chacune des unités d'enseignement, obligatoire ou optionnelle, sera exigée pour le passage en DFGSM 3.

Nous encourageons les étudiants motivés à participer au tutorat des étudiants de 1^{ère} année. Ce tutorat, proposé à l'initiative des associations étudiantes en partenariat avec l'Université de Bordeaux, a pour but de permettre à tout étudiant de se préparer dans de bonnes conditions aux examens classants. La participation au tutorat en DFGSM 2 et DFGSM 3 vous permettra d'obtenir l'optionnel didactique validant un enseignement complémentaire optionnel de DFGSM 2, DFGSM 3 et pourra vous dispenser d'un module d'enseignement complémentaire en DFASM.

Vous êtes dans un cursus professionnalisant universitaire. Les seules vacances universitaires couvrent la période des fêtes de fin d'année civile. Le mois de janvier est destiné aux stages infirmiers et FGSU, et n'est donc pas un mois de vacances. Les 2^{èmes} sessions (UE, FGSU) peuvent être programmées jusqu'à la 1^{ère} semaine de juillet. Prévoyez vos temps de loisirs en conséquence.

Chers étudiants, changez dès à présent votre appropriation des études pour vous positionner en tant que futur médecin qui apprend son métier, plutôt qu'en tant qu'étudiant qui valide un niveau d'études. Votre parcours en amont de votre admission en DFGSM2 a nécessité un lourd investissement, vous avez donc les méthodes de travail adéquates pour atteindre cet objectif !

Professeuse Sandrine DABERNAT
Coordonnatrice des enseignements
de DFGSM 2

Professeur Pierre MERVILLE
Doyen
Faculté de Médecine de Bordeaux

Sommaire

Bien-être des étudiants à l'université.....	5
Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).....	7
Vaccinations obligatoires.....	9
Bureau de la vie étudiante (BVE).....	11
Renseignements pratiques.....	12
Informations importantes.....	13
Etudiants à besoins spécifiques (PHASE).....	14
Bureau Mobilité Internationale.....	15
Charte de bonne conduite numérique des cours à distance.....	16
UE : Enseignement de séméiologie pratique à la faculté.....	17
Enseignements obligatoires 2025 - 2026.....	20
ED Hygiène.....	20
Initiation aux soins infirmiers.....	20
Formation Pratique aux Gestes et Soins d'Urgence.....	20
Enseignements dirigés et travaux pratiques.....	21
Unités d'enseignement.....	22
Premier semestre.....	22
Second semestre.....	23
Contenu du programme.....	24
UE : Initiation aux soins infirmiers et à l'hygiène.....	24
UE : Tissu sanguin.....	26
UE : Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux.....	30
UE : Appareil respiratoire.....	32
UE : Système cardiovasculaire.....	34
UE : Nutrition.....	36
UE : Informatique.....	37
UE : Langue étrangère : Anglais.....	38
UE : Formation Pratique aux Gestes et Soins d'Urgence.....	39
UE : Appareil locomoteur.....	40
UE : Biopathologie moléculaire, cellulaire et tissulaire.....	42
UE : Immunologie, immunopathologie et immunointervention.....	44
UE : Revêtement cutané.....	46
UE : Tête et cou.....	48
UE : Transition, Environnementale et Sociétale.....	49
Enseignements complémentaires.....	51
UE didactique - tutorat.....	52
Anglais médical.....	54
Parcours d'initiation à la recherche en Santé.....	55
Valorisation du parcours de formation.....	57
Organisation des examens des études médicales DFGSM 2.....	59
Modalités pratiques des examens.....	60
Réglementation du DFGSM 2.....	62
Conditions de validation.....	63
Redoublement.....	63
Les sessions.....	63
Exclusion des études médicales.....	63

Bien-être des étudiants à l'université

I. Lutte contre le harcèlement et les violences

Afin de favoriser un climat d'études sain et respectueux, propice à l'épanouissement de toutes et tous, mais aussi dans l'objectif de lutter contre toute forme de discrimination [raciste, sexiste, liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ...], d'intimidation et de violence, l'UFR Sciences Médicales affirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour que les victimes soient écoutées et accompagnées dans leurs démarches. Des moyens sont mis en place au sein de l'Université et de notre UFR pour recevoir votre parole, vous diriger vers des personnes ressources si vous en ressentez le besoin, et vous accompagner dans vos démarches juridiques. Des mesures concrètes sont prises contre les personnes suspectes d'avoir commis ces agressions ou tout autre acte discriminant, quel que soit leur statut.

L'université de Bordeaux s'engage à vous offrir des conditions d'études et de vie sur le campus optimales. Au travers de son [règlement intérieur](#), l'établissement rappelle aux membres de la communauté universitaire leurs droits et devoirs. Le respect de ces dispositions garantit le bon ordre au sein de l'établissement et la cohésion des étudiants et des personnels. A ce titre, nous vous rappelons que le bizutage est interdit, notamment lors des événements festifs et des moments d'intégration.

Si vous avez été victime ou témoin d'actes humiliants ou dégradants, la [Cellule d'écoute, de veille et de signalement \(CEVS\)](#) se tient à votre disposition.

Par le biais de la cellule, vous pourrez bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement, assurés par un cabinet de psychologie. Les éléments communiqués à la CEVS sont confidentiels et peuvent, si nécessaire, donner lieu à toute mesure de traitement utile.

A venir pour l'année 2025-26,1 séminaire obligatoire sur les violences sexuelles et sexistes le 19 septembre puis 3 séminaires (obligatoires) sur la santé mentale et les identités de genre ainsi que sur la déontologie médicale au semestre 2 (dates à définir prochainement).

Si vous êtes victime ou témoin d'une agression sexiste ou sexuelle, ou d'un acte discriminant, nous tenons à ce que vous sachiez que nous sommes de votre côté. N'hésitez pas à nous le signaler. Notre objectif commun est de faire cesser ces violences encore trop présentes à l'hôpital comme à la faculté.

Si vous êtes victime ou témoin de tels comportements punis par la loi, plusieurs moyens sont à votre disposition pour le signaler :

- **La cellule de veille à l'Université** : une cellule de veille et de signalement existe à l'université de Bordeaux. Lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou des témoins, elle répond concrètement et en toute confidentialité aux situations dont elle est saisie et agit pour prévenir et dissuader tout comportement abusif.

Contact étudiants : celluledeveille.etudiant@u-bordeaux.fr

- **Le site du Collège Santé** : un signalement anonyme pourra être effectué sur le site du Collège Santé à l'adresse suivante : signalement.college.sante@u-bordeaux.fr dont les élus étudiants seront destinataires. Ils feront une analyse des faits signalés et les transmettront, le cas échéant, aux coordonnateurs d'années afin que des mesures soient prises.

- **Au CHU**, un dispositif de signalement des violences entre professionnels s'est mis en place. Chaque professionnel, quel que soit son statut (médical, non médical, étudiant) peut remplir un formulaire dédié disponible sur le portail du CHU :

Il est disponible directement sur le portail intranet du CHU, via le lien et/ou le QR code suivants (aussi accessibles depuis un téléphone mobile) :

https://iia.chu-bordeaux.fr/prog/openpage.php?idCor=Cor_556d3e7af9ece9f64bf4c74c6325074a



Chaque signalement est transmis de façon sécurisée à une cellule de recueil composée d'un nombre limité de personnes soumises au secret professionnel. Le signalement peut être anonyme. Toutefois, pour faire l'objet d'un traitement adapté, l'identité de l'auteur du signalement doit être précisée, qu'il soit victime ou témoin des faits rapportés

- **Portail de signalement Police ou Gendarmerie #NeRienLaisserPasser** : ce portail vous assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes. <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>
- **Violences sexistes et sexuelles** : 3919 et <https://lannuaire.service-public.fr/centres-contact/R17892>

II. Dispositif de bienvenue des étudiants en DFGSM2 et santé mentale

Le projet **"Happy Doc"** est un événement visant à promouvoir la santé et le bien être des étudiants ainsi que leur intégration. Il se déroule les 3 et 4 septembre sous la forme d'ateliers thématiques participatifs et ludiques.

- **Souffrance et prévention du suicide** : 3114 et <https://3114.fr>

III. Questions éthiques et identitaires dans les pratiques de soins

La santé mentale des étudiants à l'université est une préoccupation constante de l'UFR. Dans ce cadre, un séminaire obligatoire est proposé au second semestre notamment pour familiariser les étudiants aux identités de genre en lien avec la pratique de soins. Un séminaire avec le Conseil de l'Ordre des médecins de Nouvelle Aquitaine sur la déontologie médicale sera aussi organisé sur ce même semestre.

- **Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA)** : cette structure de coordination a pour mission de favoriser la qualité de vie des étudiants en santé en proposant des interventions et des soutiens adaptés. soutien@cna.fr - 21 rue Descartes - 75350 Paris Cedex 05 - tél : 0 800 724 900

- **Espace santé étudiants** : ese@u-bordeaux.fr - 22, avenue Pey-Berland, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus - tél. : 05 33 51 42 00
- **Service de santé au travail** - tél. : **05 40 00 60 60** ou **05 40 00 37 11** - 16, avenue Léon Duguit, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus
- Vous pouvez aussi contacter directement, par mail, **votre coordonnateur d'année**

Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Les étudiants sont informés qu'une formation en premiers secours sera organisée.
Cette formation de deux jours optionnelle et gratuite est accessible pour les étudiants depuis 2020.
Le planning des formations est diffusé au fur et à mesure dans l'année.

Chacun est libre de suivre cette formation.

Le lien pour s'inscrire <https://www.santementale-etu-na.fr>

Les infirmières de l'Espace Santé
Etudiants vous proposent du

soutien — psychologique

DE PROXIMITÉ

Sur le campus Carreire

Bâtiment 5D, bureau A18

les jeudis matins
sur rendez-vous



*sans aucune
avance de frais
(tiers payant intégral)*

ESPACE
**SANTÉ
ÉTUDIANTS** / Université
de BORDEAUX

WWW.SANTE-ETUDIANTS-BDX.FR
© ESPACE_SANTE_ETUDIANTS_BDX

Vaccinations obligatoires

Pour l'entrée en DFGSM 2, afin de pouvoir effectuer votre stage infirmier hospitalier, il est obligatoire de fournir la preuve de certaines vaccinations (diphtérie-tétanos-poliomyélite, hépatite B et IDR à la tuberculine) au plus tard avant l'entrée en stage à l'hôpital.

Aucun stage ne sera possible si vous ne remplissez pas ces obligations : ceci est également un motif de redoublement.

Attention !

Réaliser la vaccination contre l'hépatite B selon le schéma classique puis la sérologie post-vaccinale demande un délai de 7 mois minimum.

Il est donc nécessaire d'anticiper vos démarches.

Si besoin, exceptionnellement, un schéma de vaccination accéléré sur 21 jours permet l'obtention d'une immunisation rapide transitoire (implique un complément vaccinal 1 an plus tard suivi d'un contrôle sérologique post-vaccinal).

- **Certificat médical** attestant que vous remplissez toutes les obligations vaccinales liées au statut d'étudiant en santé à faire signer par votre médecin traitant et à envoyer par mail à la scolarité une fois toutes les obligations vaccinales remplies.
- Vous pouvez vous adresser à l'Espace santé étudiants pour la mise à jour des obligations vaccinales et/ou signature du certificat en prenant rendez-vous avec un médecin :
 - Par téléphone au **05 33 51 42 00**
 - Sur **Doctolib.fr** (video-consultation ou consultation présentielle) :

<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/pessac/espace-sante-etudiants-pessac>

SUSPENSION DE L'OBLIGATION VACCINALE COVID-19

L'obligation vaccinale COVID-19 des professionnels et étudiants en santé a été levée par décret depuis le 15 mai 2023.

La vaccination COVID-19 reste toutefois fortement **recommandée** pour les professionnels et étudiants en santé

**Document (pages 1 et 2) accompagné de votre carnet de vaccination
à présenter à votre médecin traitant**

Direction Générale des
Services

A l'attention des médecins traitant-e-s d'étudiant-e-s
intégrant des filières médicales ou paramédicales

Pôle Formation insertion
professionnelle et vie universitaire
(FIPVU)

Cher confrère, chère consœur,

Direction de la vie universitaire

Vous recevez un-e étudiant-e en santé qui va devoir justifier d'une immunisation
et/ou vaccination contre certains risques infectieux au moment de son inscription
(article L3111.4 du code de santé publique).

Objet : Obligations vaccinales
des étudiant-e-s en filière de
santé

Pour finaliser son inscription, l'étudiant-e devra joindre le certificat médical ci-
joint à son dossier. Sans celui-ci, l'accès aux stages (partie intégrante de son
cursus) ne pourra lui être autorisé.

Espace santé étudiants
22 avenue Pey-Berland
33800 Pessac

Merci de le **compléter et signer une fois les obligations vaccinales satisfaites¹**
sans y porter de modification ni annotation pour qu'il puisse être pris en compte
par les services administratifs.

T 05 33 51 42 00

Nous tenons aussi à rappeler l'importance des vaccinations recommandées en
lien avec les études de santé (coqueluche, grippe, varicelle, ROR, SARS-CoV2) ou
l'âge (méningite C, papillomavirus).

Prise de rendez-vous de
consultation sur :
www.doctolib.fr

Les médecins de l'Espace santé étudiants se tiennent à votre disposition en cas
de question particulière. Nous pouvons aussi recevoir l'étudiant-e pour la
réalisation de vaccins que nous tenons à sa disposition.

Les médecins de l'Espace santé étudiants

¹ Les conditions d'immunisation et/ou de vaccination à remplir obligatoirement sont les suivantes :

1/ Vaccination à jour contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

2/ Immunisation acquise contre l'hépatite B = une des conditions suivantes est nécessaire :

- Ac anti HBs<100
- 105Ac anti HBs<100 et Ac anti HBC négatifs et vaccination complète et bien conduite
- Ac anti HBs<10 et Ac anti HBC négatifs après 6 injections du vaccin HBV
- 3 injections selon un schéma rapide (10.17.121) réalisées (à noter : une 4^e injection sera à réaliser à 1 an et à suivre d'une sérologie 4 semaines plus tard)

En présence d'Ac anti HBC positifs, merci de faire un dosage des Ag HBs et une charge virale et de prendre contact
avec un professionnel de l'ESE au 05.33.51.42.00.

3/ IDR à la tuberculine de référence : taille de l'induration en mm notée dans le carnet de santé.

**Certificat médical relatif aux vaccinations et immunisations obligatoires
pour les étudiant-e-s en filière de santé**

A compléter et signer UNE FOIS LES OBLIGATIONS SATISFAITES SANS Y APPORTER D'ANNOTATION

Je soussigné(e) Dr _____

atteste que _____, né(e) le _____

répond à toutes les obligations vaccinales liées à son statut d'étudiant en santé.

Tampon et signature :

Fait le :

Certificat à remettre à votre scolarité et/ou à la personne responsable des stages

Références :

- décret n° 2019-149 du 27 février 2019 levant l'obligation professionnelle de vaccination par le BCG
- arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du code de santé publique
- articles R.3112-1 et R.3112-2 et article 1er de l'arrêté du 6 mars 2007 fixant la liste des étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé soumis à une obligation d'immunisation
- arrêté du 13 juillet 2004 fixant l'obligation professionnelle du test tuberculinique
- arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné

Bureau de la vie étudiante (BVE)



Pour toutes questions sur la vie étudiante (logement, restauration, transport, études...) et les démarches de la vie quotidienne.

Vous éprouvez des difficultés ?

Le bureau de la vie étudiante vous accompagne dans les différents dispositifs existants à Bordeaux : l'aide sociale, l'aide sociale numérique (prêt ou remboursement sur facture datant de moins de 2 mois selon les critères sociaux), et les exonérations des frais d'inscription.

Bât 5D, Porte A

Lun-ven, 9h-17h

05.57.57.10.50 accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr

PÔLE DE VIE DE CAMPUS

Pratiquer un sport, jouer à des jeux de société, s'engager dans une association étudiante ou encore venir simplement se reposer ou se retrouver en groupe, rendez-vous au pôle de vie.

Espace « pique-nique » avec micro-ondes à disposition de 11h à 14h.

Pôle de vie campus Carreire, à côté du resto U, du lundi au vendredi de 8h à 22h

Bureau des sports du Collège Santé, RDC du pôle de vie

Accueil vie de campus les lundis et jeudis

Contact : accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr - 05 57 57 10 50



Renseignements pratiques

Dates à retenir :

Début du stage d'initiation aux soins infirmiers :

- du 15 juillet au 28 juillet 2025 - Période 1
- du 5 au 16 janvier 2026 - Période 2
- du 19 janvier au 30 janvier 2026 - Période 3

ED Hygiène :

Selon le groupe, au mois de septembre, dans les locaux de l'unité de sémiologie, Bâtiment TP - 4^{ème} étage.

Réunion d'information :

Lundi 1^{er} septembre 2025 à 14 heures - amphithéâtre 1 : présentation de l'organisation générale des enseignements, des enseignements complémentaires optionnels y compris les Unités Enseignement Recherche (UER).

Présentation de l'enseignement de sémiologie pratique à la faculté :

Lundi 1^{er} septembre 2025 à 16 heures - amphithéâtre 1

Début des cours magistraux :

Mardi 2 septembre 2025 à 14 heures - amphithéâtre 1

Début du stage Formation Pratique aux Gestes et Soins d'Urgence :

A compter du 5 janvier 2026

Vacances Noël : du 20/12/2025 au 4/01/2026 inclus

Coordonnatrice du DFGSM 2 :

Mme le Professeur Sandrine DABERNAT

sandrine.dabernat@u-bordeaux.fr

Les Travaux Pratiques (TP) et les Enseignements Dirigés (ED) sont obligatoires et commenceront le 8 septembre 2025.

Responsables TP – ED

TP – ED associés aux UE

Responsable

Mme le Docteur Isabelle GARRIGUE - Laboratoire de Virologie

isabelle.garrigue@chu-bordeaux.fr

ED Hygiène

Responsable :

Mme le Professeur Anne-Marie ROGUES

anne-marie.rogues@chu-bordeaux.fr

ED de Sémiologie pratique à la faculté - Bâtiment TP - 4^{ème} étage

Responsable :

Mme le Professeur Claire RIGOTHIER - claire.rigother@chu-bordeaux.fr

Assistantes pédagogiques :

semeiologie-pratique@u-bordeaux.fr ☎ 05 57 57 56 67

Informations importantes

- Un changement d'adresse ?
- Un nouveau numéro de téléphone ?
- Un problème d'inscription ?
- Un évènement familial, professionnel ... ?
- Des informations sur les examens, sur les notes ?
- Une absence ?
- Une difficulté, une demande particulière ?
- Un arrêt maladie, un problème au cours d'un stage hospitalier ?

**Gestion des cursus étudiants de 2^{ème} année,
stages infirmiers et stages hospitaliers**

Bâtiment 5D - RDC - Porte E

Contactez

Christine DEDIEU

☎ 05 57 57 13 86

christine.dedieu@u-bordeaux.fr

**LES EMPLOIS DU TEMPS, QUOTIDIENNEMENT MIS À JOUR,
AINSI QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS ÉTUDES
SONT ACCESSIBLES**

SUR LE SITE MOODLE DU COLLÈGE SCIENCES DE LA SANTÉ

<http://moodle.u-bordeaux.fr>

En cas de difficulté particulière (absence d'un enseignant, modifications d'emplois du temps, lieux des cours), prendre contact avec :

Malia DE CASTRO - ☎ 05 57 57 56 67 - mail : malia.de-castro@u-bordeaux.fr

Gestion des enseignements du 1^{er} cycle des études médicales - Bâtiment Espace Santé - Bureau 12

Des informations importantes sont transmises sur votre messagerie universitaire,

PENSEZ À LA CONSULTER RÉGULIÈREMENT

Étudiants à besoins spécifiques (PHASE)

Le Service PHASE de l'Université de Bordeaux permet aux étudiants et étudiantes à profils particuliers de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de la mise en place d'aménagements d'études et d'examens.

Les profils accompagnés sont les suivants :

- En situation de handicap/maladie
- Sportifs / sportives de haut niveau (inscription sur liste du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports), de bon ou très bon niveau reconnu.es par la commission du sport de haut niveau de l'Université de Bordeaux.
- Artistes reconnu.es (reconnu par la commission art de l'Université de Bordeaux)
- Elu.es (Conseils centraux, conseils des Collèges, CROUS)

Pour les diplômés licences uniquement et sous certaines conditions :

- Engagé.es (service civique, réserve opérationnelle, volontariat militaire, activité associative)
- Salarié.es
- Chargé.es de famille
- Doubles inscriptions (selon les formations)

Attention ! Les étudiants et étudiantes nécessitant un passage en commission, doivent impérativement se faire identifier auprès du service PHASE avant le :

- **20 septembre 2025 : Sport**
- **30 septembre 2025: Art**

Contact du service PHASE:

Madame Anna DORY-LARRAZET

Bâtiment 5D - Bureau A11

145 rue Léo Saignat

33076 Bordeaux cedex

05 57 57 56 84

anna.dory-larrazet@u-bordeaux.fr

Bureau Mobilité Internationale

Adresse

Université de Bordeaux - Site Carreire

Bâtiment AD - Rez-de-chaussée

(en face du bâtiment Espace santé - à côté de la bibliothèque universitaire)

Horaires

Lundi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : fermé

Hors heures d'ouverture : veuillez nous contacter

Mobilité entrante : incoming-carreire@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 46 77

Mobilité sortante : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 11 31

Bourses de mobilité : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 45 04

Responsable du bureau : pauline.carreau@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 13 01

Charte de bonne conduite numérique des cours à distance

Nous encourageons vivement une interaction pédagogique de qualité entre étudiants et enseignants. Les échanges, verbaux ou via le chat, se doivent d'être courtois et impliquent une confiance et un respect mutuel.

ETUDIANTS

- ❖ **Je me connecte quelques minutes avant l'heure du cours** afin de commencer à l'heure.
- ❖ **Je suis dans un environnement calme**, et si ce n'est pas possible, je porte un casque ou des écouteurs, de préférence avec micro intégré.
- ❖ **Je peux afficher une photographie et j'utilise un fond d'écran neutre**
- ❖ Je m'assure que **mon identifiant correspond bien à mon NOM et Prénom** (je n'utilise pas trois points de suspension...)

Une fois que le cours a commencé :

- ❖ **Ma caméra et mon micro sont coupés.**
- ❖ **Si je suis en retard, je m'installe sans interrompre.**
- ❖ **Je participe au cours** (sondages, questions) et je pose des questions si j'en ai besoin. **Pour prendre la parole, je clique sur "lever la main"**, selon les règles de prise de parole prédéfinies avec l'enseignant.e et j'active ma caméra
- ❖ **Je peux également poser une question sur le chat.** Je peux également signaler une question posée sur le chat à l'enseignant.e.
- ❖ Dans le respect du droit à l'image de tous les participants à la réunion, **je ne fais pas des captures d'écran ni des vidéos** de la session.

ENSEIGNANTS

- ❖ Quelques jours avant le cours, je **vérifie la localisation de la salle et la validité de mon IDNUM** (Identité Numérique UB), qui me permettra de me connecter au WIFI (réseau Eduroam) et au lien Zoom. Si besoin, je contacte l'adresse ufr-medecine@u-bordeaux.fr pour l'activation ou prolongation de l'IDNUM.
- ❖ Si ma salle en est équipée, j'utilise la Zoombox, qui permet de capter son et image sur un périmètre élargi (3 m environ).
- ❖ **Je réalise mon cours en Hybride**, via Zoom pour les étudiants à distance.
- ❖ Si une question est posée dans la salle, je pense à la répéter pour les étudiants, avant d'y répondre pour tous. De même, si une question est posée via le chat, je la répète pour les étudiants présents.

Coordonnatrice : Professeur Claire RIGOTHIER

claire.rigothier@chu-bordeaux.fr

Finalités de l'enseignement

Au terme du premier cycle des études de médecine, les étudiants doivent :

- avoir des notions cliniques sur les maladies,
- être capable de mener un interrogatoire de patient et d'effectuer les gestes courants d'un examen clinique (quelle que soit leur future activité professionnelle). Les objectifs opérationnels, inclus dans le manuel au format numérique, explicitent les connaissances et capacités attendues.

Cet enseignement de DFGSM 2 se déroule à l'Université en dehors de la présence de patients. Les étudiants apprennent les gestes d'examen sur eux-mêmes et sur mannequins, sous la conduite d'enseignants. Ce mode d'enseignement répond à des besoins organisationnels et éthiques. Les étudiants arrivant en stage en 3^{ème} année sauront ainsi interroger et examiner un patient, rendant aisés leurs premiers contacts avec les patients réels. Cet enseignement sera complété au cours du DFGSM 3.

Organisation

- Une réunion générale d'information aura lieu **Lundi 1^{er} septembre 2025 à 16 heures, amphi 1.**
- Avant le début de chaque séance, **les étudiants apprennent le contenu du manuel : « Notions cliniques sur les maladies et Abrégé de séméiologie pratique ».**

Ce manuel sera disponible en format numérique sur la plateforme Moodle de l'université. Chaque chapitre afférant aux différentes spécialités (cardiologie, pneumologie, etc...) aborde successivement les maladies courantes, les symptômes à rechercher et la description détaillée des gestes de l'examen. Les étudiants devront se référer aux notions d'anatomie, d'histologie, de physiologie, enseignées auparavant ou dans les modules de **DFGSM 2. Cette préparation est indispensable.** Chaque étudiant doit aborder les séances en ateliers en connaissant parfaitement le contenu du chapitre correspondant du manuel. Des évaluations ponctuelles de ces connaissances sont possibles au début de chaque séance.

- Les étudiants doivent apporter à chaque séance leur stéthoscope qui leur sera offert, en début d'année, par le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins.
- L'enseignement comporte plusieurs types de séances d'enseignement qui auront lieu entre le 8 septembre 2025 et le 10 avril 2026 :
 - * **des ateliers de gestes cliniques (groupes de 8 ou 16 étudiants)**
 - séméiologie cardiaque : 1 atelier
 - séméiologie vasculaire : 1 ED
 - séméiologie de l'appareil respiratoire : 1 atelier + 1 ED
 - séméiologie tête et cou (ORL, ophtalmologie, stomatologie) : 1 atelier
 - séméiologie de l'appareil locomoteur : 1 atelier + 1 ED
 - * **des séances d'Enseignements Dirigés (groupes de 16 ou 24 étudiants)**
 - une séance de préparation : 1 ED sur les méthodes d'apprentissage
 - des séances de jeux de rôles permettant de restituer dans le contexte d'une consultation les connaissances sur les maladies, un étudiant jouant le rôle d'un patient (le seul à connaître le diagnostic mais rendre la situation la plus véridique), un autre celui du médecin qui doit conduire l'interrogatoire et mener l'examen clinique (3 ED « généralistes », 1 ED sur l'appareil

locomoteur).

- des séances avec support iconographique :
 - radiologie et imagerie médicale (thorax/cardio-vasculaire, os)
 - dermatologie

* des Travaux Pratiques

- réalisation et interprétation d'électro-cardiogramme (ECG)
- exploration fonctionnelle respiratoire (EFR)
- ponctions (ponctions artérielle, veineuse et lombaire)
- petits gestes chirurgicaux (habillage chirurgical, sondages vésicaux, sutures)

Cet enseignement pourra faire l'objet d'une évaluation de la part des étudiants en cours d'année.

Emploi du temps :

Le respect du planning est impératif pour des raisons pédagogiques et organisationnelles !

Aucune demande de changement de groupe ne sera acceptée sauf raison médicale avec certificat médical (dans un délai de 48h) ; un rattrapage éventuel sera planifié obligatoirement par les assistantes pédagogiques de l'unité de séméiologie **et en fonction des disponibilités** : semeiologie-pratique@u-bordeaux.fr. **Pour les demandes d'échanges: un seul échange sera accepté par semestre et par étudiant et ce uniquement pour des absences valables et justifiées.**

Absences :

Tout étudiant absent doit préciser le motif de cette absence et transmettre, selon la situation, un justificatif. **Le justificatif ne dispense pas d'un ED et ce dernier doit être obligatoirement rattrapé. Les absences non justifiées et non rattrapées induisent un malus qui sera appliqué sur la note de l'examen final.**

Moodle :

Sur cet espace informatique dédié, les étudiants ont à leur disposition la version électronique du cours photocopié, les diaporamas présentés dans les ED, et le cas échéant, des liens vers des sites offrant des ressources utiles au plan séméiologique.

En cas de question ou si vous remarquez une discordance sur certains points n'hésitez pas à en faire part, AVANT l'examen final.

Examen :

L'examen comporte, sur une demi-journée, deux séances de jeux de rôles et/ou interprétations de documents dans le contexte d'une situation clinique. Ces séances portent sur les connaissances médicales, le savoir être et la pratique des gestes d'examen dans le contexte d'une situation clinique simulée.

La date vous sera communiquée ultérieurement.

Validation

Pour obtenir la validation de l'UE en 1^{ère} session, il faut :

- avoir participé à tous les ateliers et enseignements dirigés :
 - la présence est obligatoire
 - les absences sont sanctionnées avec points en déduction de la note finale : une absence non justifiée donne lieu à une sanction = $\frac{1}{2}$ point en moins puis $\frac{1}{2}$ en moins par absence(s) sur l'année universitaire. Ce malus vient en déduction de la note globale (partie écrite et partie orale), avec un maximum de 3 points, soit 6 absences au maximum, (au-delà, redoublement). **Cette disposition s'applique sur la session 1 et concerne également les étudiants redoublants.**

- les absences justifiées ou non doivent être rattrapées
- les absences sont des éléments essentiels dans l'appréciation de l'investissement des étudiants notamment lors de délibérations

- avoir obtenu à l'examen final une note globale $\geq 12/20$:
 - 2 notes de séance de jeux de rôle, chacune notée sur 20

La somme de ces deux notes est ramenée à une moyenne sur 20 : moyenne globale supérieure ou égale à 12/20 pour valider l'examen.

La 2^{ème} session est une épreuve pratique orale nécessitant une moyenne supérieure ou égale à 12/20 pour valider. La session 2 peut se dérouler jusqu'au 3 juillet 2026. Aucun engagement ne doit être pris avant cette date.

Enseignements obligatoires 2025 - 2026

Séminaire Violences Sexuelles et Sexistes (VSS)

19 septembre 2025 à partir de 14h

Séminaire santé mentale et identités de genre et pratique de soins et un séminaire de déontologie médicale

Date à définir semestre 2 (2026)

ED VSS

Février 2026

ED Hygiène (obligatoire)

28-29 septembre et 1-2 octobre 2025

(selon votre groupe)

et

Initiation aux soins infirmiers

(stage de 15 jours en milieu hospitalier)

du 5 au 16 janvier 2026 – Période 2

ou

du 19 janvier au 30 janvier 2026 – Période 3

(selon votre groupe)

Les horaires sont variables selon les secteurs de soins

et

Formation Pratique aux Gestes et Soins d'Urgence

(stage pratique de trois demi-journées consécutives)

du 5 au 30 janvier 2026 inclus (à préciser)

TP - ED associés aux UE

1^{er} semestre :

du 15 septembre au 5 décembre 2025 inclus

2^{ème} semestre :

du 2 février au 10 avril 2026 inclus

Les étudiants devront justifier des vaccinations contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (cf page 14-15)

ATTENTION

Enseignements dirigés et travaux pratiques

L'organisation des ED - TP est un casse-tête complexe qui ne peut tenir compte des souhaits individuels de plusieurs centaines d'étudiants. **Chacun d'entre vous est tenu de se rendre disponible pour les ED et TP toutes les matinées du 1^{er} et 2nd semestre.**

Les horaires de chaque groupe changent chaque semaine. Pour ceux qui envisageraient un travail salarié, s'il s'agit d'un engagement à horaire fixe, il est impossible de ne pas avoir de conflit de plannings, sauf si cet engagement professionnel concerne le week-end, le soir ou la nuit ! N'oubliez pas que l'absence à certaines séances peut entraîner la non validation du module d'enseignement. Les études de médecine méritent un temps plein et non un mi-temps !! Merci de respecter votre engagement universitaire.

Ne pensez pas que vous pouvez changer de groupe d'ED « à la sauvage » car les salles d'ED/TP ont une capacité d'accueil maximum que l'enseignant se doit de respecter.

Pour les ED et TP à caractère obligatoire :

Les absences dues à des cas de force majeure (hospitalisation par exemple) seront excusées grâce aux justificatifs que vous fournirez. Dans la mesure du possible, merci d'anticiper. Afin d'étudier la possibilité d'un changement de séance, contactez :

- le ou les responsables des UE concernées
- la responsable des ED -TP
- la coordonnatrice de l'année

Les TP d'anatomie se déroulent au laboratoire d'anatomie. Le contenu des séances varie en fonction des UE : observation et leçon d'une dissection anatomique, étude de planches anatomiques, étude d'os secs, séance sur tables de dissection virtuelle.

Pour les ED et TP à caractère OBLIGATOIRE pour la validation de l'UE : une séance de rattrapage est organisée. Pour y participer, fournir un justificatif (cas de force majeure) dans un **délai de 48h** après l'absence, et contacter :

- le responsable de l'UE concernée
- la responsable des ED -TP
- la coordonnatrice de l'année

Coordonnées : cf. page 9-10

Unités d'enseignement

Premier semestre

UE obligatoires

UE : Initiation aux soins infirmiers et à l'hygiène

Coordonnateur et coordonnatrice :

Initiation théorique aux soins infirmiers et à l'hygiène :

Dr J-B CORCUFF - jean-benoit.corcuff@chu-bordeaux.fr

ED Hygiène : Pr A.M. ROGUES - anne-marie.rogues@chu-bordeaux.fr

Initiation aux soins infirmiers (avec stage de 2 semaines en milieu hospitalier) : Véronique GRIJOLOT et Alexandra GUILHEMSANS (avec les coordonnatrices d'année) veronique.grijolot@chu-bordeaux.fr - alexandra.guilhemsans@chu-bordeaux.fr

UE : Enseignement de séméiologie pratique à la faculté

Coordonnatrice : Professeur Claire RIGOTHIER

claire.rigothier@chu-bordeaux.fr

UE : Tissu sanguin

Coordonnateur : Docteur Olivier MANSIER - olivier.mansier@chu-bordeaux.fr

31h de cours et 2h de synthèse - TP : 2h - ED : 4h

UE : Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des traitements médicamenteux

Coordonnateur : Professeur Mathieu MOLIMARD - mathieu.molimard@u-bordeaux.fr

Cours en e-learning : 22h - ED : 8h

UE : Appareil respiratoire

Coordonnateur : Professeur Ludovic DE GABORY

ludovic.de-gabory@chu-bordeaux.fr

Cours : 50h - TP : 4h - ED : 2h

UE : Système cardiovasculaire

Coordonnateurs : Professeur Patricia REANT - Professeur Joël CONSTANS

patricia.reant@chu-bordeaux.fr - joel.constans@chu-bordeaux.fr

Cours : 52h - ED : 2h

UE : Nutrition

Coordonnateurs : Professeur Vincent RIGALLEAU - Docteur Annie BERARD

vincent.rigalleau@chu-bordeaux.fr - annie.berard@chu-bordeaux.fr

Cours : 32h

UE : Informatique

Coordonnateur : Docteur Frantz THIESSARD - frantz.thiessard@u-bordeaux.fr

ED : 10h

UE : Langue étrangère : Anglais

Coordonnatrice : Madame Lesley GRAHAM - lesley.graham@u-bordeaux.fr

ED : 20h

Second semestre

UE obligatoires

UE : Formation Pratique aux Gestes et Soins d'Urgence

Coordonnateur : Professeur Alexandre OUATTARA

alexandre.ouattara@chu-bordeaux.fr

TP : 12h

UE : Enseignement de séméiologie pratique à la faculté

Coordonnatrice : Professeur Claire RIGOTHIER

claire.rigothier@chu-bordeaux.fr

UE : Appareil locomoteur

Coordonnateur : Professeur Olivier GILLE - olivier.gille@chu-bordeaux.fr

Cours : 50h - ED : 4h

UE : Biopathologie moléculaire, cellulaire et tissulaire

Coordonnatrice : Pr Aurélie BEDEL - aurelie.bedel@u-bordeaux.fr

Cours : 40h - ED : 8h

UE : Immunologie, immunopathologie et immunointervention

Coordonnateur : Pr. Jonathan VISENTIN - jonathan.visentin@u-bordeaux.fr

Cours : 42h - TP : 2h - ED : 2h

UE : Revêtement cutané

Coordonnatrice : Professeur Anne PHAM-LEDARD - anne.pham-ledard@chu-bordeaux.fr

Cours : 28h - Cours de synthèse par demi-amphithéâtre (ED) : 2 x 4h - TP : 2h

UE : Tête et cou

Coordonnatrice : Professeur Valérie FRANCO - valerie.vidal@chu-bordeaux.fr

Cours : 16h - ED : 2h - TP : 2h

UE : Transition Environnementale et Sociétale

Coordonnateurs : Dr J-B CORCUFF, Pr J. VISENTIN

jean-benoit.corcuff@u-bordeaux.fr, jonathan.visentin@u-bordeaux.fr

Cours : 23h

Contenu du programme

UE : Initiation aux soins infirmiers et à l'hygiène

Coordonnateur et coordonnatrices: Dr J-B CORCUFF - jean-benoit.corcuff@chu-bordeaux.fr
Véronique GRIJOT et Alexandra GUILHEMSANS (en collaboration avec les coordonnatrices d'année)
veronique.grijot@chu-bordeaux.fr - alexandra.guilhemsans@chu-bordeaux.fr

Pr A.M. ROGUES - anne-marie.rogues@chu-bordeaux.fr

Cette UE comporte 3 parties obligatoires à valider : une formation théorique sur Moodle à valider en ligne, un stage d'initiation aux soins infirmiers et un ED d'hygiène.

Initiation théorique aux soins infirmiers et à l'hygiène

Cette partie théorique est à apprendre avant le stage d'initiation et l'ED hygiène. Elle reprend certains éléments des UE 28 et 29 de PASS/LAS. D'autres éléments ne sont pas dans ces UE.

La validation en ligne d'une durée déterminée sera à effectuer à la convenance des étudiants avant (date/heure tracées dans Moodle) le stage d'initiation et l'ED. L'épreuve en ligne pourra être refaite autant de fois que nécessaire pour obtenir une note de 10/20.

Stage d'initiation aux soins infirmiers

L'étudiant, après deux semaines de stage (70h), doit :

- Être sensibilisé à la relation patient/famille/équipe médicale et paramédicale, et acquérir un comportement professionnel avec les principes fondamentaux que sont le respect de la personne soignée et le secret professionnel
- Avoir acquis les principes d'hygiène et d'Asepsie
- Être initié aux techniques de soins relatives à la profession d'infirmière sous la responsabilité d'une infirmière diplômée d'État
- Se familiariser avec le dossier patient informatisé (DX CARE)
- Comprendre l'organisation des soins et le fonctionnement des Unités

Dates du stage d'initiation aux soins infirmiers (stage de 15 jours en milieu hospitalier sur les 3 sites du CHU, possibilité de stage hors CHU), deux périodes :

Du 5 au 16 janvier 2026 et du 19 janvier au 30 janvier 2026

Les horaires sont variables selon les secteurs de soins.

ED Hygiène

L'ED « Hygiène » réalisé au début du stage en soins infirmiers introduit la problématique des infections associées aux soins. Son objectif est d'apprendre à l'étudiant les règles d'hygiène de base à respecter lors des soins pour la sécurité des patients mais aussi pour sa propre sécurité.

Après une courte introduction sur les infections associées aux soins, l'étudiant apprend à mettre en œuvre les règles d'hygiène de base au travers d'actes techniques.

Le support pédagogique utilisé est mis à disposition des étudiants.

L'invalidation d'une de ces trois parties, cela entraînera le redoublement de l'étudiant.

A l'issue de l'ED et du stage, l'étudiant doit être capable de :

- définir une infection nosocomiale ou une infection associée aux soins,
- reconnaître un Accident Exposant au Sang (AES),
- connaître la conduite à tenir en cas d'AES,
- citer les objectifs et les mesures qui constituent les précautions standard,
- pratiquer une désinfection des mains avec le produit hydro-alcoolique,
- pratiquer une désinfection/antiseptie cutanée,
- mettre correctement un masque à usage médical,
- savoir quand porter des gants non stériles à usage unique,
- savoir quand protéger sa tenue professionnelle avec un tablier à usage unique,

En tant que futur professionnel, l'étudiant devra être capable d'intégrer ces règles d'hygiène à l'apprentissage des soins tout au long de sa formation notamment lors des autres ED de séméiologie.

Dans le cas d'une invalidation, l'étudiant devra effectuer un stage de rattrapage avant la fin de l'année universitaire (consulter le calendrier universitaire sur le site du collège santé) ; si ce dernier reste invalidé, il entraînera le redoublement de l'étudiant.

Coordonnateur : Dr O. MANSIER
olivier.mansier@u-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

S. BOUCHET, VE BRETT, A. GUY, C. JAMES, X. LAFARGE, O. SAKALIAN, O. MANSIER, M. PARRENS, S. POGGIO

Volume d'enseignement : 24h de cours en présentiel, 7h de cours en e-learning, et 2h de synthèse, 4h d'ED, 2h de TP

Objectifs, pré requis, conseils

- Les objectifs essentiels de l'enseignement de DFGSM 2 sont de vous faire acquérir **les notions essentielles de physiologie, de physiopathologie et de séméiologie**, afin de vous **préparer à l'étude des pathologies abordées en DFASM 3**. A la fin de cet enseignement, vous devrez connaître les signes cliniques et biologiques révélateurs de troubles hématologiques dans les divers syndromes hématologiques et avoir acquis les bases d'une démarche diagnostique rationnelle en hématologie.

- **Il est fortement conseillé de lire, avant le cours**, un document de base succinct (voir infra), rédigé par des enseignants spécialisés, afin de faciliter l'acquisition des données nouvelles.

- La présence aux ED est obligatoire. Elle est contrôlée et validée par un contrôle écrit de **10 minutes en début de séance (10 QCM portant sur le programme des cours)**. Les grilles QCM sont récupérées par l'enseignant dès la fin du contrôle. **Corrigées et notées, elles comptent pour 20% de la note finale**. La lecture préalable des notes de cours (ou d'un des documents conseillés) est une **préparation indispensable sans laquelle** vous ne tirerez pas de bénéfice des dossiers qui vous y seront présentés et discutés. En effet, **l'objectif des ED est de vous faire réfléchir, questionner et discuter** les enseignements magistraux. A travers des cas cliniques simples, ils vous permettent de découvrir la bonne démarche diagnostique dans les grandes situations pathologiques rencontrées en hématologie.

- **Une séance de TP d'histologie dédiée au « tissu sanguin » (présence obligatoire et contrôlée) a lieu au deuxième semestre en même temps que celle dédiée à l'immunologie**. Elle comprend une observation au microscope de préparations histologiques et une participation orale active des étudiants reposant sur la reconnaissance de microphotographies projetées. Les connaissances histologiques et histo-physiologiques acquises aux cours sont donc indispensables afin de tirer le maximum de profit de cette séance. Des lames virtuelles sont également mises à la disposition des étudiants sur Moodle dès le 1^{er} semestre.

- **Un glossaire d'hématologie** rédigé par les enseignants et disponible sur Moodle donne une liste de définitions à connaître à la fin de chaque niveau d'enseignement. Nous vous conseillons vivement de le consulter au fur et à mesure car en hématologie comme ailleurs la connaissance du sens des mots et leur bon usage font partie intégrante de la maîtrise des concepts et de la discipline. **Des questions d'examen pourront porter sur le contenu de ce glossaire**.

- **« Synthèse des cours et questions/réponses »** : cet enseignement de 2 heures vise à :

- revenir sur les messages les plus importants des cours,
- vous permettre de poser des questions sur des aspects peu clairs pour vous,
- vous préparer à la démarche de l'examen par l'étude de quelques petits cas cliniques.

Objectifs de l'examen

Basé majoritairement sur des petits cas cliniques, l'examen conçu par vos enseignants n'est ni un piège ni une « épreuve initiatique hématologique » mais un contrôle aussi objectif que possible des connaissances que tous les hématologistes (cf le référentiel de la SFH sur ce site) considèrent comme le minimum indispensable pour devenir un bon médecin généraliste utile à ses malades et conscient des coûts médicaux pour la communauté.

Il n'y a pas de question idiote, mais il est idiot de laisser une question sans réponse. Posez vos questions, en cours, en ED ou par mail au coordonnateur.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Cours : 26 heures + 7h en e-learning

Tous les cours durent 1h50 sauf mention contraire en regard de l'intitulé du cours.

Hémostase (8h+2h en e-learning)

- Physiologie de l'hémostase Pr C. JAMES
- Exploration de l'hémostase : tests, techniques, intérêt Dr O. SAKALIAN
- Séméiologie des syndromes hémorragiques Dr A. Guy
- Thromboses artérielles et veineuses : physiopathologie, exploration biologique Dr VE BRETT
- Bases pharmacologiques des traitements antiagrégants, anticoagulants, antithrombotiques et antihémorragiques Dr S. BOUCHET (cours en e-learning)

Hématologie cellulaire (14h+2h en e-learning)

- Hématopoïèse normale (1) : biologie cellulaire et histologie fonctionnelle de la moelle osseuse Dr S. POGGIO (cours en e-learning)
- Hématopoïèse normale (2) : biologie cellulaire et histologie fonctionnelle de la moelle osseuse Dr S. POGGIO
- L'hémoGRAMME normal et pathologique Dr VE BRETT
- Anémies : pathogénie, sémiologie, exploration et classification Dr O. SAKALIAN
- Séméiologie des anomalies leuco-plaquettaires, polyglobulie et syndrome tumoral Dr O. MANSIER
- Généralités sur les hémopathies malignes Dr O. MANSIER
- Examens complémentaires en Hématologie Dr M. PARRENS - Dr O. MANSIER
- Bases pharmacologiques des traitements anti tumoraux Dr S. BOUCHET

Hémobiologie et transfusion (4h+30min de e-learning)

- Principes d'immunisation et notions d'Ac naturels et immuns Dr X. LAFARGE (cours en e-learning)
- Groupes sanguins, Immuno-hématologie et techniques de laboratoires Dr X. LAFARGE (cours en e-learning)
- Produits sanguins labiles Dr X. LAFARGE
- Séance de révision : Dr A. GUY + Dr O. MANSIER (2 h)

Synthèse des cours et questions/réponses (2h)

Enseignements dirigés et travaux pratiques : 6 heures

TP d'histologie (2h) sous la responsabilité du Dr S. POGGIO et du Pr M.L. MARTIN-NEGRIER

La présence aux TP d'histologie est obligatoire et sera contrôlée. Une session de rattrapage sera organisée pour ceux dont l'absence pourra être justifiée par un cas de force majeure. Cette séance de 2 heures regroupe les enseignements pratiques d'histologie des UE d'immunologie et d'hématologie et aura lieu au 2^{ème} semestre.

ED d'hématologie (4h)

Problèmes et cas cliniques :

VE BRETT, A. GUY, V. LANDRIEU, O. MANSIER

La présence aux ED d'hémostase (2 heures) et d'hématologie cellulaire (2 heures) est obligatoire et contrôlée. Le respect du groupe auquel vous avez été affecté est obligatoire. Tout changement de groupe ne peut se faire qu'avec l'accord du responsable.

Chaque ED débute par une évaluation écrite de 10 minutes (QCM) des connaissances acquises en cours, indispensables à la résolution des cas cliniques étudiés en ED. L'absence non justifiée à 1 ED conduira à une non validation de l'UE en première session. Des ED de rattrapage sont organisés début décembre avant l'examen de janvier de la première session. Si l'absence est justifiée pour cas de force majeure, les justificatifs d'absence adressés à l'enseignant responsable devront être validés au moins une semaine avant la session de rattrapage.

Références

- Les diapos de tous les enseignements projetées pendant les cours sont disponibles sur Moodle.
- Un diaporama se rapportant aux TP d'histologie ainsi que des lames virtuelles et des images sont disponibles sur Moodle.
- Le glossaire d'hématologie disponible sur Moodle : rédigé par les enseignants d'hématologie de l'UFR médicale, il donne une liste de définitions à connaître à la fin de chaque niveau d'enseignement (DFGSM 2, DFASM 3 et DES). Un code de couleur indique celles que vous devez impérativement connaître en fin de DFGSM 2. Ce glossaire, consultez-le au fur et à mesure des cours et de vos besoins car en hématologie, comme ailleurs, la connaissance du sens des mots et leur bon usage s'imposent pour la maîtrise des concepts et de la discipline.
- **Hématologie** sous l'égide de la Société Française d'Hématologie. Collection Abrégés : connaissance et pratique - Elsevier Masson Editeur.
- **Hématologie et Transfusion** (Lévy, Varet, Claudel, Lefrère, Bezeagd, Guillin) - Masson Editeur.
- **Pratique nouvelle de la transfusion sanguine** (Lefrère et Rouger) - Masson Editeur.
- **L'hémostase en question** : Marie-Christine Trzeciak, Marie-Hélène Denninger - Editions Biomérieux.
- **Précis d'hématologie et d'oncologie** par R. Merthelsmann et al. chez Springer : sans être indispensable, la lecture de certains chapitres (détaillés ci-dessous) constitue un complément synthétique utile pour ceux qui veulent approfondir un peu plus. **En gras** : les plus utiles, les autres pour les plus curieux : chap. 1.3 ; 1.7 ; 1.8 ; 1.11 à 1.13 ; chap. 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 2.5 ; chap. 3.1 ; 3.7 ; chap. 4.3 et 4.9 ; chap. 6.4 et 6.5 ; chap. 10.4 et 10.5.

- Internet :

- Moodle Université de Bordeaux
- Hematocell : <https://www.hematocell.fr/>
- Bases physiopathologiques en hématologie générale : <http://www.2bib.ch/hemato/>

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : l'épreuve finale de 1 heure représente 80% de la note finale. Elle comportera des cas cliniques avec des QCM d'hémostase, d'hématologie cellulaire, d'histologie, de transfusion sanguine et de pharmacologie ainsi que des questions isolées. Les questions pourront porter sur l'ensemble du programme y compris les sujets abordés en ED, en TP et les définitions du glossaire.

Les notes obtenues pour les deux évaluations des ED compteront pour 20% de la note finale. L'absence à 1 évaluation d'ED conduit à la non validation de l'UE.

2^{ème} session : l'épreuve écrite ou orale de 1 heure compte pour 100% de la note finale. Les questions pourront porter sur l'ensemble du programme y compris les sujets abordés en ED, en TP et les définitions du glossaire.

Coordonnateur : Pr M. MOLIMARD

mathieu.molimard@u-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

D BERDAI, A DAVELUY, J. BEZIN, S. BOUCHET, P.O. GIRODET, M. MOLIMARD, A. PARIENTE, F. SALVO

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET VOLUME HORAIRE

L'enseignement sera effectué sous forme mixte en ligne (**équivalent 22h**) et en présentiel (**8h**)

Les cours en ligne sont accessibles avec tout ordinateur (ou tablette) <https://moodle.u-bordeaux.fr/course/index.php?categoryid=507>.

Le prérequis de cet enseignement est d'avoir validé l'enseignement l'UE initiation à la connaissance du médicament de PASS Pour ceux qui n'auraient pas validé cette UE elle est disponible en ligne <https://moodle.u-bordeaux.fr/course/view.php?id=2068>. Un auto test spécifique est proposé aux étudiant qui pourra être refait jusqu'à obtenir la moyenne

8 septembre 14h-16h Introduction (elearning)

Agonisme complet et partiel

Récepteurs de réserve

Antagonisme compétitif, non compétitif

17 septembre 16h-18h Système adrénergique (elearning)

22 septembre 14h-16h Système cholinergique (elearning)

25 septembre 14h-16h Système dopaminergique (elearning)

29 septembre 16h-18h Système gabaergique, Système sérotoninergique (elearning)

3 octobre 16h-18h ED en amphithéâtre interactif présentiel

Doivent être vus, les cours introduction, systèmes adrénergique, cholinergiques, sérotoninergique, gabaergique dopaminergique

7 octobre 16h-18h Antalgiques (elearning)

Bases pharmacologiques des médicaments antalgiques et règles de prescription

13 octobre 14h-16h Pharmacocinétique pratique (elearning)

Voies d'administration des médicaments

Application pratique de la notion de biodisponibilité

Application pratique de la notion de distribution

Facteurs de variation de la pharmacocinétique

Application pratique de la notion de demi-vie plasmatique

15 octobre 16h-18h Pharmacovigilance, pharmacodépendance (présentiel)

Organisation de la pharmacovigilance et de l'addictovigilance en France

Rôles et enjeux de la pharmacovigilance et de l'addictovigilance

22 octobre 14h-16h ED en amphithéâtre interactif présentiel

Doivent être vus, antalgiques, pharmacocinétique, pharmacovigilance, pharmacodépendance

29 octobre 14h-16h Prescription et information sur le médicament (elearning)

Enjeux sociétaux de la prescription

Analyse critique des sources d'information

Liens et conflits d'intérêts

Organisation de l'industrie pharmaceutique

31 octobre 16h-18h Principe du bon usage du médicament (elearning)

4 novembre 14h-16h ED en amphithéâtre interactif présentiel

Doivent être vus, information, bon usage, éducation, observance, automédication

10 novembre 14h-16h Éducation thérapeutique, observance et automédication (elearning)

25 novembre 14h-16h ED en amphithéâtre interactif présentiel

Révision générale

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve de 1 heure sous forme de QCM ou questions rédactionnelles.

2^{ème} session : épreuve de 1 heure sous forme de QCM, QROC ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

Coordonnateur : Pr L. DE GABORY
ludovic.de-gabory@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

G. DOURNES, P.O. GIRODET, M. MESGUICH, L. DE GABORY, R. MARTHAN, M. MOLIMARD, M. MONTAUDON,
A. GROS, B. VERGIER, M. ZYSMAN

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les cours sont disponibles sur Moodle

Introduction Pr L. DE GABORY

Anatomie (7h CM - 1h TP) Pr M. MONTAUDON

Paroi thoracique osseuse et musculaire

Voies aériennes supérieures (fosses nasales, sinus de la face, larynx et trachée)

Bronches intrapulmonaires, poumons et plèvre

Nerfs, vaisseaux et lymphatiques thoraciques

Le TP d'anatomie se déroule au laboratoire d'anatomie.

Histologie - Embryologie (6h CM - 2h TP)

Dr A. GROS - Dr C. CAUMONT - Pr M.L. MARTIN-NEGRIER

Embryologie de l'arbre respiratoire

Histologie - Cytologie des voies aériennes conductrices

Histologie - Cytologie des voies aériennes respiratoires et de la plèvre

TP

Physiologie (10h CM - 2h ED) Pr R. MARTHAN - Pr I. DUPIN

Généralités et mécanique ventilatoire (1)

Mécanique ventilatoire (2) et transport des gaz

Echanges gazeux

Contrôle de la ventilation et fonctions non respiratoires du poumon

Exploration fonctionnelle respiratoire

ED

Sémiologie clinique (10h CM) Dr M. ZYSMAN

Interrogatoire en pneumologie, étiologie et démarche diagnostique d'une toux

Etiologie et démarche diagnostique d'une expectoration et d'une hémoptysie

Etiologie et démarche diagnostique d'une douleur thoracique et d'une dyspnée

Sémiologie des troubles du sommeil. Les grands syndromes (1)

Les grands syndromes (2)

Les examens complémentaires en pneumologie

Sémiologie chirurgicale ORL (5h CM) Pr L. DE GABORY

Physiologie des cavités naso-sinusiennes

Physiologie et physiopathologie des voies aéro-digestives dans les troubles du sommeil

Obstructions nasales, dyspnées nasales, laryngées et dysphonies

Anatomopathologie (3h CM) Pr B. VERGIER

Méthodes diagnostiques anatomopathologiques en pathologie respiratoire.

Traduction anatomopathologique des maladies chroniques obstructives (bronchite chronique, asthme, emphysème).

Traduction anatomopathologique des pathologies pulmonaires inflammatoires aiguës (OAP, SDRA, pneumopathie infectieuse aiguë) ou chroniques interstitielles granulomateuses (sarcoïdose, tuberculose).

Cancérologie : prise en charge des tumeurs pulmonaires

Médecine nucléaire (1h CM) Dr C. MESGUICH

Scintigraphie pulmonaire et tomographie par émission de positrons

Imagerie (4h CM) Pr G. DOURNES

Radiographie et tomodensitométrie des voies respiratoires

Imagerie par résonance magnétique

Pharmacologie (4h e-learning) Pr M. MOLIMARD - Pr P.O. GIRODET

Bronchodilatateurs, corticoïdes inhalés et systémiques

Fluidifiants bronchiques, antitussifs, antihistaminiques

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve globale de 1h30 sous forme de QRM, QROC ou questions rédactionnelles.

2^{ème} session : épreuve de 1h30 sous forme de QRM, QROC ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

La présence aux TP d'histologie est obligatoire et sera contrôlée. Une session de rattrapage sera organisée pour ceux dont l'absence pourra être justifiée par un cas de force majeure. L'absence de l'étudiant aux TP conduira à la non validation de l'UE.

Examen pour le certificat optionnel : 30 minutes en QRM ou QROC, ou oral.

Coordonnateurs : Pr P. REANT, Pr J. CONSTANS

patricia.reant@chu-bordeaux.fr - joel.constans@chu-bordeaux.fr

PROGRAMME DÉTAILLÉ

L'enseignement est orienté vers la compréhension pour les étudiants, de la séméiologie cardiaque, vasculaire et de l'urgence cardiovasculaire, les matières enseignées avant l'introduction de la séméiologie étant orientées vers la clinique pour une bonne compréhension de celle-ci.

L'enseignement comprend les matières suivantes, qui sont enseignées, pour certaines successivement, pour d'autres simultanément :

Anatomie cardio-vasculaire (8h CM – 1h TP) Pr M. MONTAUDON – Dr P.V. COMMARIEU

- Anatomie médiastinale et cardiaque
- Anatomie de la vascularisation et de l'innervation du cœur, péricarde
- Anatomie des gros vaisseaux
- Anatomie des vaisseaux des membres

Le TP d'anatomie se déroule au laboratoire d'anatomie.

Embryologie et histologie (4h) Dr A. GROS (2h en e-learning à travailler avant les 2h en présentiel)

I. Le système vasculaire

Introduction

La cellule endothéliale

Artères

Capillaires

Veines

Systèmes vasculaires particuliers

Lymphatiques

Embryologie et circulation fœtale

II. Le cœur

Embryologie

- Mise en place circulation primitive
- Formation tube cardiaque primitif
- Plicatures tube cardiaque primitif
- Cloisonnements

Histologie

- Organisation générale paroi cardiaque
- Cardiomyocytes
- Cellules cardionectrices
- Cellules myoendocrines

Physiologie cardio-vasculaire (10h) Pr P. DOS SANTOS

- Concept de fonction, modélisation de la circulation et morphologie fonctionnelle
- Cellules et tissus cardiaques
- Fonctions cardiaques
- Régulation de la pression artérielle systémique + 1h de révision

Biophysique cardio-vasculaire/mécanique des fluides (2h) Dr G. DA COSTA

- Compléments de mécanique des fluides
- Notions de précharge et de postcharge

Séméiologie cardiaque médicale (10h) – Responsable : Pr P. REANT

- Interrogatoire et examen clinique normal / facteurs de risque cardio-vasculaire (2h)
Dr S. FAWAZ, CCA du Pr T. COUFFINHAL
- Auscultation cardiaque normale et pathologique, valvulopathies (2h) Pr P. REANT (**e-learning**)
- ECG normal et pathologique (bases) (2h) Dr R. TIXIER, CCA du Dr M. HOCINI
- Dyspnée, insuffisance cardiaque / douleurs thoraciques, sémiologie coronaire, épreuve d'effort (2h) Dr E. GERBAUD
- Lipothymies, pertes de connaissance / palpitations (2h) Dr R. TIXIER, CCA du Dr M. HOCINI

Séméiologie vasculaire médicale (7h) Pr J. CONSTANS – Pr X. BERARD

- Thrombose veineuse, acrosyndromes (2h) Pr J. CONSTANS - Dr C. BOULON - DR L. DARI
- Ischémie aiguë de membre (1h) Pr X. BERARD
- Artériopathie des membres inférieurs (1h) Pr X. BERARD - Pr J. CONSTANS - DR L. DARI
- Lymphoedème, insuffisance veineuse, varices (2h) Dr C. BOULON - Pr X. BERARD
- Anévrismes artériels (1h) Pr E. DUCASSE

Imagerie / explorations cardio-vasculaires (4h)

- Radiographie pulmonaire, imagerie de coupe et scintigraphie cardiaque (2h)
Pr H. COCHET - Dr C. MESGUICH
- Echographie Doppler vasculaire (1h) Pr N. GRENIER

Anatomie pathologique cardio-vasculaire (4h) Pr B. LE BAIL

Pharmacologie (4h) Dr J. BEZIN (e-learning)

Enseignement de révision finale (2h) Pr P. REANT - Pr J. CONSTANS

TP/ED : 2 heures par étudiant

Le module commence par un enseignement simultané d'anatomie, d'histologie et d'embryologie ; quand les bases de ces enseignements sont suffisantes, les enseignements de physiologie puis de biophysique et les enseignements de sémiologie clinique cardiaque et vasculaire sont effectués. Le module se termine avec l'imagerie cardio-vasculaire, l'anatomo-pathologie et la pharmacologie ainsi qu'un ED de révision de 2 heures.

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : contrôle de connaissances transversal sur une durée de 1h30 faisant appel, pour un même problème, à diverses disciplines, par QCM, questions rédactionnelles, annotation de schéma ou de documents, et/ou QROC.

2^{ème} session : épreuve de 1h30 sous forme de QCM, questions rédactionnelles et/ou QROC, ou épreuve orale.

Examen pour le certificat optionnel : 30 minutes en QCM ou QROC sur cas clinique et documents additionnels, ou oral.

Coordonnateurs : Pr V. RIGALLEAU, Dr A. BERARD

vincent.rigalleau@chu-bordeaux.fr - annie.berard@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

M.C. BEAUVIEUX, A. BERARD, B. GATTA-CHERIFI, D. GUEHL, S. MESLI,
I. REDONNET-VERNHET, F. PoulleNOT, E. RICHARD, C. TÉTARD, V. RIGALLEAU

PROGRAMME DÉTAILLÉ

- Comportement alimentaire (2h) Pr B. GATTA-CHERIFI
- Bioénergétique, besoins alimentaires et réserves - Dépense énergétique, physiologie et situations particulières (4h) Pr D. GUEHL
- Dyslipidémies : physiopathologie, diagnostic, prise en charge nutritionnelle, application à des cas clinico-biologiques (Woolap) (6h) Dr A. BERARD
- Interactions entre nutriments et place des glucides (4h) Dr M.C. BEAUVIEUX
- Nutrition en pédiatrie (2h) DR C. TÉTARD
- Micro-nutriments : vitamines (2h) Pr E. RICHARD
- Acides aminés et azote (4h) Dr I. REDONNET-VERNHET
- Micro-nutriments : oligo-éléments (2h) Dr S. MESLI
- Besoins nutritionnels, évaluation de l'état nutritionnel (4h) Pr V. RIGALLEAU
- Dénutrition (2h) Dr F. PoulleNOT

Volume horaire : 32 heures

Compétences requises :

Enseignement sur le métabolisme énergétique (niveau 1^{ère} année) permettant la compréhension des pathologies nutritionnelles.

Référentiel :

« Les cours de L2-L3 Médecine : Nutrition », Enseignement intégré » par le Collège des Enseignants de Nutrition, éditions Elsevier Masson.

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve de 1 heure sous forme de QCM, QROC ou questions rédactionnelles.

2^{ème} session : épreuve de 1 heure sous forme de QCM, QROC ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

Coordonnateur : Dr F. THIESSARD
frantz.thiessard@u-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

G. DIALLO, V. KIEWSKY, F. MOUGIN, F. THIESSARD

L'objectif est d'assurer un niveau minimal en bureautique et TIC. L'enseignement est réalisé sous forme de TD en salle informatique par petits groupes. Après une présentation des logiciels, les étudiants sont guidés pour manipuler les fichiers.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques

L'étudiant est amené à produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques qui combinent des données de natures différentes, avec un objectif de productivité, de « réutilisabilité » et d'accessibilité. Cela signifie qu'il doit concevoir ses documents en ayant recours à l'automatisation et les adapter en fonction de leur finalité. Les compétences qu'il mobilise peuvent s'exercer en local ou en ligne. Il les met en œuvre en utilisant des logiciels de production de documents d'usage courant (texte, diaporama, classeur, document en ligne).

Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique

Dans le monde numérique, l'utilisateur est confronté à une masse d'informations pléthoriques et peu vérifiées, étant produites et diffusées par tous. Les informations accessibles ne sont pas toujours stables dans le temps, certaines se présentant même comme des flux d'information diffusée en continu. Dans ce contexte, l'utilisateur met en place une démarche de recherche adaptée et évalue avec discernement la qualité des informations qu'il trouve. Il exploite les informations et ressources pour documenter ses propres productions en les référençant conformément aux usages et compte tenu de leur potentielle instabilité. Il met en place une veille au moyen d'outils d'agrégation de flux, et organise ses références de façon à pouvoir y accéder en situation nomade.

Travailler en réseau, communiquer et collaborer

Lorsqu'on mène un projet ou une activité dans un cadre personnel ou professionnel, les échanges entre les acteurs se déroulent souvent sous forme numérique. Utiliser à bon escient les outils de communication et de travail collaboratif permet d'améliorer l'efficacité du travail mené à plusieurs. Dans ce contexte, l'utilisateur utilise avec discernement et efficacité les outils de communication numériques individuels ou de groupe pour échanger de l'information et travailler à plusieurs. Dans le cadre d'une collaboration à distance, il contribue à la production synchrone ou asynchrone de documents communs en gardant la trace des modifications et des versions successives de ces documents.

Modalités de contrôle des connaissances :

L'enseignement comporte 5 TD de 2 heures, le dernier est obligatoire puisqu'il inclut l'examen. Cet examen comporte une évaluation pratique sur ordinateur des compétences dans le domaine de la recherche d'information sur Internet, la gestion des fichiers, l'utilisation d'un traitement de texte, d'un tableur et d'un logiciel de présentation.

Durée : 1 heure 20

La seconde session est évaluée sur les mêmes critères.

Coordonnatrice : Mme L. GRAHAM

lesley.graham@u-bordeaux.fr

PROGRAMME DÉTAILLÉ

L'enseignement est axé sur la compréhension de la langue anglaise écrite et orale avec un travail systématique sur le vocabulaire médical de base. S'appuyant sur l'actualité médicale, les supports changent régulièrement.

A titre d'information :

Les étudiants en médecine ont également accès, tout au long de leur cursus universitaire, à l'Espace Langues, où un matériel pédagogique est mis à leur disposition (méthodes d'anglais médical, livres de grammaire, activités interactives en ligne...) et des ateliers de discussion sont animés par des lecteurs de langue. Ils peuvent également y travailler l'espagnol, l'allemand, l'italien et le français langue étrangère.

Organisation :

ED : 10 x 2h en groupes d'une vingtaine d'étudiants

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session :

50% épreuve finale (compréhension écrite, vocabulaire médical, connaissances grammaticales).

50% évaluation en continu (tâches accomplies en classe, prise de parole en classe, ...).

Attention :

50% de la note finale dépend de la présence, participation et progrès constatés en cours.

2^{ème} session :

100% de l'épreuve finale.

Epreuve de 1 heure sous forme de QCM ou épreuve orale.

UE : Formation Pratique aux Gestes et Soins d'Urgence

Coordonnateur : Pr A. OUATTARA

alexandre.ouattara@chu-bordeaux.fr

TP: 12h réparties sur 3 demi-journées consécutives - **Attention** : toute absence sur l'une de ces demi-journées entraînera l'invalidation de la FPGSU et donc le redoublement !

Objectifs généraux :

Acquérir les techniques de base destinées à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant le relais par les secours spécialisés.

Objectifs pédagogiques :

- Le bilan et sa transmission Médecin Régulateur
- Prise en charge d'une victime consciente présentant un saignement abondant
- Prise en charge d'une victime consciente présentant une obstruction totale des voies respiratoires
- Prise en charge d'une victime inconsciente qui respire
- Prise en charge d'un Arrêt Cardio-Respiratoire (RCP Basique - Défibrillation Automatisée Externe - Oxygénothérapie)
- Prise en charge des malaises et traumatismes en attendant le relais par les secours spécialisés

Cette formation pratique constitue la première partie de la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence.

Cette formation sera complétée en troisième année par des apports théoriques sur les situations d'Urgence dans les différentes spécialités et vous bénéficierez en quatrième année d'un séminaire d'information sur les risques NRBC.

La validation des Travaux Pratiques (2^{ème} année), des Enseignements Théoriques (2^{ème} et 3^{ème} années), et du séminaire NRBC (4^{ème} année) conditionne la délivrance de l'AFGSU 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence pour les personnels médicaux), attestation requise pour votre exercice en établissement de soins dès lors que vous aurez votre CSCT.

Cette attestation d'une validité de 4 ans vous sera délivrée par le SAMU/CESU (Dr Julien NAUD) et remise en fin de deuxième cycle (selon l'arrêté du 20 avril 2007 portant sur la formation aux gestes d'urgence et la délivrance de l'AFGSU 2 aux étudiants en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire).

Le bulletin de notes de deuxième année portera mention de la validation de votre formation pratique aux Gestes d'Urgence (mention nécessaire pour ceux qui souhaiteraient effectuer un emploi saisonnier dans un établissement de santé, mais aucune attestation ne pourra être délivrée avant la fin du deuxième cycle).

Modalités de contrôle des connaissances :

La validation de ces travaux pratiques est conditionnée par la présence obligatoire aux 3 séances de TP avec le même groupe dans un souci de formation progressive et continue.

Nous attirons votre attention sur le caractère obligatoire des travaux pratiques : toute absence entraînera la non validation de cette UE. Les possibilités de rattrapage en fin de deuxième année sont réservées aux cas de force majeure sur présentation d'un justificatif.



La session de rattrapage peut être programmée en juillet !

Coordonnateur : Pr O. GILLE
olivier.gille@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

M. DE SEZE, A. DELGOVE, T. FABRE, I. GHORAYEB, O. GILLE, D. GUEHL, O. HAUGER, V. JECKO, F. LE LOARER,
C. MESGUICH, M.L. MARTIN-NEGRIER, M. MONTAUDON, C. RICHEZ, M.E. TRUCHETET

Objectifs pédagogiques

- Présentation générale de l'organisation morphologique et fonctionnelle de l'appareil locomoteur en développant les notions de base utiles à la compréhension des signes cliniques et para cliniques
- Séméiologie clinique (médicale et chirurgicale) et para clinique (biologie, imagerie...). Introduire des notions de dysfonctions en privilégiant le choix d'exemples les plus fréquents et/ou les plus démonstratifs et connaître leurs principaux moyens d'études

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Anatomie (12h CM - 6h ED) Pr A. DELGOVE, Pr V. JECKO, Pr M. MONTAUDON

Les cours magistraux seront dispensés sous forme de e-learning via Moodle.

- Membre thoracique : arthrologie, myologie, anatomie fonctionnelle de l'épaule, du coude, du poignet et de la main
- Membre pelvien : arthrologie, myologie, anatomie fonctionnelle de la hanche, du genou, de la cheville et du pied
- Rachis : arthrologie, myologie, anatomie fonctionnelle du contenant et du contenu

Enseignements dirigés

- Ostéologie des membres et du rachis, examen clinique des membres et du rachis

TP d'anatomie (laboratoire d'anatomie en présentiel)

- 1 Séance d'ostéologie sur os secs
- 1 Séance de dissection

Histologie (3h) Pr M.L. MARTIN-NEGRIER

Histologie et histopathologie du tissu musculaire strié squelettique

Anatomopathologie (4h) Dr A. MICHOT - Pr F. LE LOARER

Physiopathologie tissulaire et moléculaire de l'appareil locomoteur (2h)

Pathologies de l'appareil locomoteur : de la clinique au microscope (2h)

Physiologie (6h) Dr I. GHORAYEB - Pr D. GUEHL

- Somesthésie et douleur (2h)
- Posture et équilibration (2h)
- Physiologie neuromusculaire (2h)

Sémiologie médicale (8h) Pr C. RICHEZ, M.E. TRUCHETET

- Sémiologie rhumatologique, notions de base
- Diagnostic d'une douleur osseuse
- Diagnostic d'une douleur des membres et des extrémités
- Diagnostic d'un épanchement articulaire
- Douleurs radiculaires
- Diagnostic d'une lombalgie

Sémiologie chirurgicale (8h) Pr O. GILLE - Pr T. FABRE

- Sémiologie du membre supérieur : épaule, coude, poignet, main
- Sémiologie du membre inférieur : hanche, genou, cheville, pied
- Sémiologie du rachis
- Les lésions traumatiques de l'appareil locomoteur (entorses, luxations et fractures) : formes anatomocliniques et complications

Sémiologie radiologique (4h) Pr O. HAUGER - Dr C. MESGUICH

- Spécificités techniques de l'imagerie ostéoarticulaire, imagerie du rachis (1h)
- Imagerie du membre supérieur (épaule, coude, poignet, main) (1h)
- Imagerie du membre inférieur (hanche, genou, cheville, pied) (1h)
- Sémiologie de l'imagerie fonctionnelle du tissu osseux (1h)

Médecine Physique et de Réadaptation (2h) Pr M. DE SEZE

- Introduction MPR et pathologies locomotrices
- Organisation fonctionnelle de la posture, de l'équilibre et de la marche
- Evaluation clinique et instrumentale de la fonction musculaire
- Boiteries

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve de 1 heure avec deux cas cliniques progressifs sous forme de QCM et QCM mélangeant les différentes disciplines de l'UE

2^{ème} session : épreuve de 1 heure avec deux cas cliniques progressifs sous forme de QCM et QCM mélangeant les différentes disciplines de l'UE /ou questions rédactionnelles /ou épreuve orale.

Examen pour le certificat optionnel : 30 minutes de QCM, ou documents à interpréter, ou cas cliniques progressifs, ou oral.

Coordonnatrice : : Pr. A BEDEL
aurelie.bedel@u-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

S. AMINTAS, A. BEDEL, JM. BLOUIN J. BOUTIN, D. CAPPELLEN, C. CARLES, B. CHAUVEAU, S. DABERNAT, G. DOURNES, A. GEORGES, J. GUYON, B. LE BAIL, F. LE LOARER, M.L. MARTIN-NEGRIER, J.P. MERLIO, C. MESGUISH, MC. PARRENS, I. REDONNET-VERNHET

PROGRAMME DETAILLE (40h)

- Bases biophysiques de l'imagerie médicale et applications C. MESGUISH, G. DOURNES

L'imagerie par rayons X et l'imagerie tomodensitométrie (2h)

Imagerie par résonance magnétique nucléaire- les explorations ultrasonores (2h)

Techniques d'imagerie utilisant les radio-isotopes (médecine nucléaire) (2h)

Bases d'interprétation et produits de contraste en radiologie (2h)

Imagerie scintigraphique en cancérologie (1h)

- Bases moléculaires, cellulaires et tissulaires des pathologies -hors cancers-

Les lésions élémentaires des cellules et des tissus (2h) Dr B. CHAUVEAU

Pathologies de surcharge acquises et génétiques (2h) Dr I. REDONNET-VERNHET - DR B. CHAUVEAU

Bases moléculaires des anémies hémolytiques corpusculaires (2h) Dr. J. BOUTIN

Biologie cellulaire du vieillissement cellulaire (2h) Pr S. DABERNAT

Maladies neurodégénératives (2h) Pr M.L. MARTIN-NEGRIER

Marqueurs circulants des maladies neurodégénératives (2h) Dr. A. BEDEL

Dysprotéïnémies gammopathies monoclonales (2h) Dr. JM. BLOUIN

- Biologie, imagerie, pathologie et épidémiologie des tumeurs et pseudotumeurs

Bases moléculaires de l'oncogénèse (2h) Dr D. CAPPELLEN

Tumeurs et pseudotumeurs : corrélations anatomo-radiologiques (2h) Dr. G. DOURNES - Dr MC. PARRENS

Pathologie des tumeurs : définition, nomenclature et classification et TNM (2h) Pr B. LE BAIL

Aspects anatomopathologiques de l'oncogénèse et progression tumorale (1h) Pr. F. LE LOARER

Gestion des prélèvements destinés à analyse anatomopathologique. Rôle du pathologiste dans le diagnostic des cancers (2h) Pr F. LE LOARER

Marqueurs tumoraux pronostiques ou prédictifs de la réponse thérapeutique (2h) Pr J.P. MERLIO

Instabilité génétique et prédispositions génétiques au cancer (1h) Dr S. AMINTAS

Cancers et expositions professionnelles (1h) Dr. C. CARLES

Microenvironnements et cancers (2h) Dr S. AMINTAS

Marqueurs biologiques des cancers : dépistage et suivi (1h) Dr A. GEORGES

Détection et suivi des tumeurs par biopsie liquide (2h) Dr S. AMINTAS

Enseignement complémentaire obligatoire évaluable lors de l'examen

Un ED de 2 heures sur imagerie en médecine nucléaire (coordination : Dr C. MESGUISH)

Un ED de 2 heures sur bases moléculaires biochimie clinique (coordination : Dr. J Guyon).

Deux ED de 2 heures sur pathologie et biologie des tumeurs (coordination : Pr. F. LE LOARER)

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve globale de 1 heure sous forme de QCM et/ou QROC ou documents à interpréter.

2^{ème} session : épreuve globale de 1 heure sous forme de QCM et/ou QROC ou documents à interpréter, ou épreuve orale.

Possibilité de questions rédactionnelles courtes pouvant porter sur tel ou tel chapitre notamment en seconde session ou en optionnel avec intégration des différentes disciplines pour des cas cliniques comme ceux vus en ED.

Examen pour le certificat optionnel (sessions 1 et 2) : 30 minutes en QCM ou QROC sur cas clinique et documents additionnels, ou oral.

Coordonnateur : Pr J. VISENTIN

jonathan.visentin@u-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

N. ALADJIDI, O. BARBIER, P. BLANCO, K. BONIFACE, C. BORDES, J. CHARPY, C. DOMBLIDES, M. DUBOIS, E. FORCADE, E. LAZARO, C. LEIBLER, G. MARTINROCHE, S. POGGIO, M. SEYDOUX, ME. TRUCHETET, J. VISENTIN, E. WOJCIECHOWSKI

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. Bases fondamentales et physiologie du système immunitaire (18h CM)

Module 1 : les acteurs de la réponse immunitaire (10h)

Comment comprendre l'immunologie (1h CM) Pr J. VISENTIN

Immunoglobulines (1h CM) Dr C. BORDES

Lymphocytes B et BCR (2h CM) Dr C. LEIBLER

Organes de l'immunité (1h CM) Dr S. POGGIO

Cellules et récepteurs de l'immunité non spécifique (1h CM) Pr P. BLANCO

Présentation antigénique aux lymphocytes T (2h CM) Pr J. VISENTIN

Lymphocytes T et TCR (2h CM) Pr J. VISENTIN

Module 2 : mécanismes effecteurs de l'immunité innée et adaptative (3h)

Généralités sur les mécanismes effecteurs de l'immunité (1h CM) Dr J. CHARPY

Cytotoxicité à médiation cellulaire et Natural Killer (1h CM) Dr C. LEIBLER

Le système du Complément (1h CM) Dr C. BORDES

Module 3 : régulation et anatomie de la réponse immunitaire (5h)

Grossesse - Immunosénescence (1h CM) Dr C. BORDES

Tolérance (centrale, périphérique et orale) (1h CM) Dr M. Dubois

Géographie de la réponse immunitaire, aspects histologiques (1h CM) Dr S. POGGIO

Immunité muqueuse (1h CM) Dr S. POGGIO

Immunité cutanée (1h CM) Pr K. BONIFACE

2. TP d'histologie du système immunitaire (2h TP)

TP d'histologie du système immunitaire (2h) Dr S. POGGIO (voir planning spécifique)

3. Physiopathologie et immunointervention (19h CM)

Module 4 : pathologie et réponse immunitaire (13h)

Immunité anti-tumorale (dont mécanismes de l'échappement immunitaire, thérapies immunologiques) (2h CM) Dr C. DOMBLIDES - Pr E. FORCADE

Immunité anti-infectieuse en action (2h CM) Dr C. LEIBLER

Maladies auto-immunes (classification, bases immunologiques du traitement) (1h CM)

Pr P. BLANCO

Maladies auto-inflammatoires (physiopathologie, diagnostic et traitement) (2h CM)

Pr ME. Truchetet

Hypersensibilités : physiopathologie et prise en charge (2h CM) Dr J. CHARPY - Dr M. SEYDOUX
Déficits immunitaires (classification, phénotypage lymphocytaire, bases immuno du traitement) (2h CM) Pr J. VISENTIN - Dr N. ALADJIDI
Séméiologie biologique : recherche et identification des auto-anticorps dans les maladies auto-immunes (1h CM) Dr C. BORDES
Séméiologie biologique : exploration du complément (1h CM) Dr C. Leibler

Module 5 : immunointervention (6h)

Transplantation (notion de compatibilité tissulaire, la réponse allogénique, bases immunologiques du traitement) (2h CM) Pr J. VISENTIN - Dr C. LEIBLER
Immunosuppresseurs et généralités sur les biothérapies (2h CM) Dr C. LEIBLER
Vaccination (classification des vaccins, adjuvants, nouvelles approches vaccinales, étendue du concept) (2h CM) DR E. WOJCIECHOWSKI

4. Révisions (2h ED)

Cas cliniques interactifs (2h ED) Plusieurs enseignants de l'équipe pédagogique

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve globale de 1 heure sous forme de QCM, ou questions rédactionnelles.

2^{ème} session : épreuve globale de 1 heure sous forme de QCM, ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

La présence aux TP d'Histologie est obligatoire et sera contrôlée. Une session de rattrapage sera organisée pour ceux dont l'absence pourra être justifiée par un cas de force majeure. L'absence de l'étudiant aux TP conduira à la non validation de l'UE.

Examen pour le certificat optionnel : 30 minutes en QCM ou QROC sur cas clinique et documents additionnels (article scientifiques...) fournis en amont de l'examen.

Coordonnatrice : Pr A. PHAM-LEDARD
anne.pham-ledard@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

F. BELZUNG, M. BEYLOT-BARRY, F. BORALEVI, M.S. DOUTRE, A. GROS, V. PINSOLLE, J. SENESCHAL, B. VERGIER.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Histologie et physiologie (E-learning + 2h CM + 2h ED)

Structure et fonctions du revêtement cutané (4h CM - 2h TP) Dr A. GROS

- Structure de la peau normale (épiderme derme hypoderme) et de ses annexes ; système de jonction interkératinocytaire, jonction dermo-épidermique, les mélanocytes, les cellules de Langerhans, la vascularisation cutanée, structure des muqueuses examinées en dermatologie.

- Propriétés du revêtement cutané (peau et thermorégulation, notion de barrière cutanée et immunité innée, renouvellement de l'épiderme, desquamation cutanée, effets des UV sur la peau.

Physiologie de la pigmentation (1h) Pr J. SENESCHAL

Immunologie (1h) Pr J. SENESCHAL

Immunologie cutanée

- Acteurs du système immunitaire cutané (SIC)
- Le SIC en action : l'immunité innée et l'immunité adaptative
- Facteurs modulateurs du SIC (ultra-violet, vieillissement, traitements locaux)

Sémiologie clinique et paraclinique (12h) Pr M. BEYLOT-BARRY - Pr M.S. DOUTRE - Pr F. BORALEVI - Pr A. PHAM-LEDARD

Examen clinique :

- Interrogatoire : le recueil des données
- Signes fonctionnels en dermatologie : prurit, douleur ...
- Examen des lésions : quelles lésions examiner, analyse des lésions (disposition, forme, topographie, étendue)

Examens complémentaires (côté clinicien)

- Biopsie cutanée : où et comment la réaliser ? Importance des renseignements cliniques ?
- Immunofluorescence directe (IFD) et indirecte (IFI)
- Prélèvements superficiels
- Tests allergologiques

Lésions élémentaires primaires

- Macules modifiant la couleur de la peau :
 - Rouges
 - Pigmentées (mécanismes, topographie, localisés/généralisés ...)
 - Dépigmentées (mécanismes, topographie, localisés/généralisés ...)
- Lésions à contenu liquidien (mécanismes, différents types, examens complémentaires utiles à réaliser. Analyse des lésions associées)
 - Vésicules
 - Bulles
 - Pustules

- Lésions modifiant le relief de la peau :
 - Papules épidermiques/dermo-épidermiques/dermiques : mécanismes, analyse sémiologique
 - Nodules (définition, mécanismes infectieux/inflammatoires/tumoraux ...)
 - Végétations (définition, mécanismes, exemples)
 - Tumeurs (définition, mécanismes, exemples)

Lésions élémentaires secondaires

- Lésions squameuses et kératosiques (définition, différents types, lésions associées, exemples)
- Lésions modifiant la consistance de la peau :
Sclérose, atrophie, cicatrices (mécanismes, différents types, exemples, lésions associées)
- Lésions avec perte de substance cutanée :
Erosion, ulcération - ulcère, gangrène, escarre, maux perforants (mécanismes, exemples ...)
- Séméiologie des phanères
- Séméiologie des muqueuses
- Séméiologie de la peau de l'enfant de la naissance à la puberté

Séméiologie chirurgicale (3h) Pr V. PINSOLLE

La cicatrisation

- physiologie de la cicatrisation et cicatrisation pathologique

Les tumeurs cutanées

Anatomie pathologique (5h) Pr B. VERGIER, DR F. BELZUNG

Examens complémentaires (côté pathologiste)

- Importance de prélèvements de qualité ; prise en charge des prélèvements cutanés (orientation, fixations ...), examens complémentaires utiles en dermatopathologie

Traduction histopathologique des lésions élémentaires cutanées

- Non tumorale : à partir d'exemples simples de pathologie cutanée illustrant les cours de sémiologie clinique
- Tumorale : à partir d'exemples simples de pathologie cutanée illustrant les cours de sémiologie clinique
- La cicatrisation sur le plan anatomopathologique

Pharmacologie (2h CM) Pr J. SENESCHAL

Traitements en dermatologie

- pharmacologie des médicaments topiques Laser et photothérapie

Synthèse et mise en situation (2h ED)

Dr A. GROS -Pr A. PHAM-LEDARD - DR F. BELZUNG

Cas cliniques reprenant les différents aspects de cet enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve globale de 1 heure sous forme de QCM et/ ou QROC qui portera sur toutes les matières de façon aléatoire avec cas cliniques et planche photos couleur, ou questions rédactionnelles.

2^{ème} session : épreuve globale de 1 heure sous forme de QCM et/ ou QROC qui portera sur toutes les matières de façon aléatoire avec cas cliniques et planche photos couleur, ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

La présence aux TP d'histologie est obligatoire et sera contrôlée. Une session de rattrapage sera organisée pour ceux dont l'absence pourra être justifiée par un cas de force majeure. L'absence de l'étudiant aux TP conduira à la non validation de l'UE.

Coordonnatrice : Pr V. FRANCO

valerie.vidal@chu-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

J. AUPY, M. BONDAZ, J. BROSSAUD, E. DE MONES, V. FRANCO, L. DE GABORY, M.L. MARTIN-NEGRIER, M. SCHLUND, D. TOUBOUL

Les enseignements de cette UE regroupent différentes disciplines et seront dispensés au deuxième quadrimestre avec un contrôle des connaissances en mai.

Les cours ont lieu l'après-midi et les ED le matin.

Concernant l'enseignement de la séméiologie, des polycopiés sont disponibles sur Moodle pour chaque discipline.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Neurophysiologie de la vision (2h CM) Dr J. AUPY

Histologie des organes des sens : développement et histologie (1h en e-learning à travailler avant 1h de débriefing en présentiel) Pr M. L. MARTIN-NEGRIER

- Bourgeons du goût
- Muqueuse olfactive
- Rétine
- Oreille interne

Biophysique Dr J. BROSSAUD

- Aspect biophysique et physiologique de l'audition (2h CM)
- Vision des couleurs (2h ED)

Séméiologie ORL (4h CM) Avoir lu les polycopiés de séméiologie ORL disponibles sur Moodle avant ces cours

- Otologie (2h CM) Pr V. FRANCO
- Rhinologie (1h CM) Pr L. DE GABORY
- Pharyngolarynx et cervical (1h CM) Pr E. DE MONES

Séméiologie ophtalmologique (2h CM) Pr D. TOUBOUL

Séméiologie maxillo-faciale (1h CM) Pr. Matthias SCHLUND

Total : 12h CM - 1h de e-learning - 2h ED – 2h TP

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve sous forme d'un examen écrit d'une heure sur QCM et/ou QROC, ou questions rédactionnelles.

2^{ème} session : épreuve sous forme d'un examen écrit d'une heure sur QCM et/ou QROC, ou questions rédactionnelles, ou épreuve orale.

Coordonnateurs : Dr J-B CORCUFF, Pr J. VISENTIN

jean-benoit.corcuff@u-bordeaux.fr, jonathan.visentin@u-bordeaux.fr

Equipe pédagogique :

L'équipe pédagogique est constituée des enseignants de l'UE

TOTAL heures : 23h environ en e-Learning (capsules sur Moodle)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1. Transformation écologique - contexte, impact des activités de santé sur l'environnement et leviers d'action (7h CM environ)

- 1.1 Rappels sur les altérations de l'environnement liées aux activités humaines (1h30) - Dr M. Cargou
- 1.2 Impact des activités de santé sur l'environnement (1h30) - Sources et intervenants multiples
- 1.3 Transition/transformation écologique en santé : quels leviers d'action ? Qui fait quoi ? (3h30) - Sources et intervenants multiples
- 1.4 Transformation écologique en santé : Recherche / Evaluation - (0h30) - Sources et intervenants multiples

2. Santé environnementale : définition, particularités de milieux et sujets à risque (1h CM environ)

- 2.1 Définition de la Santé Environnementale, exposome, concepts d'exposition/risque/danger, approches expérimentales - (0h20) - Morceaux choisis du MOOC Santé environnementale (ISPED, Univ Poitiers)
- 2.2 Milieux et risques environnementaux : sites urbains, sites ruraux - (0h20) - Morceaux choisis du MOOC Santé environnementale (ISPED, Univ Poitiers)
- 2.3 Identifier les personnes à risque de subir les facteurs environnementaux - (0h15) - Morceaux choisis du MOOC Santé environnementale (ISPED, Univ Poitiers)

3. Alimentation, métabolisme, troubles de la reproduction et du développement (6h CM environ)

- 3.1 Impact négatif du régime alimentaire sur l'environnement - (2h) - Dr M. Cargou
- 3.2 Impact négatif du régime alimentaire sur la santé - (1h) - Dr B. Gatta
- 3.3 Vers un régime alimentaire sain et durable : quand prévention sanitaire rime avec transition écologique - (1h) - Dr MC. Beauvieux
- 3.4 Perturbateurs endocriniens - (1h30) - Dr JB. Corcuff
- 3.5 Puberté précoce - (0h30) - Pr T. Lamireau et Pr P Barat
- 3.6 Prévention et traitement des troubles de la reproduction et du développement - (1h) - Dr V. Bernard

4. Air, eau et santé globale (2h30 CM environ)

- 4.1 Environnement aérien et santé respiratoire - (0h30) - Pr M. Zysman
- 4.2 Demain, tous allergiques ? - (1h) - Dr J Goret
- 4.3 Eau et santé : quels enjeux ? - (1h) - Dr E. Barron

5. Infections et espèce invasives en lien avec les modifications environnementales (4h CM environ)

- 5.1 Parasitoses et vecteurs (ré-)émergents - (1h) - Dr S. Imbert
- 5.2 Viroses (ré-)émergentes - (1h) - Pr S. Burrel et Dr. C. Bigeard
- 5.3 Résistance aux antibiotiques - (1h) - Dr C. Arpin
- 5.4 Macro-espèces invasives - (1h) - Pr L. Rivière

6. Ecologie, santé mentale et vulnérabilités sociales (2h30 CM)

- 6.1 Ecologie : Changer ses « schémas » - (0h15) - Pr JA. Micoulaud-Franchi
- 6.2 Promotion de la santé mentale et écologique - (0h15) - Pr JA. Micoulaud-Franchi
- 6.3 Eco-anxiété - (0h15) - Dr C. Galéra
- 6.4 Intrications des facteurs environnementaux et économiques sur l'état psychique - (0h15) - Dr C. Mestre
- 6.5 Le migrant mineur - Nouvelle forme de migration - (0h15) - Dr J. Depaire
- 6.6 Comment le genre influe sur l'état psychique des femmes et de leurs enfants en contexte de transition écologique et migratoire - (0h15) - Dr C. Mestre
- 6.7 Le circadien pour anticiper le futur - (0h20) - Pr JA. Micoulaud-Franchi
- 6.8 Rythme circadien et cycle lumière/obscurité : gardiens de notre santé - (0h15) - Dr J. Taillard
- 6.9 Pollution lumineuse et santé - (0h20) - Dr J. Taillard

Modalités de contrôle des connaissances :

1^{ère} session : épreuve globale de 1 heure sous forme de QCM.

2^{ème} session : épreuve globale de 1 heure sous forme de QCM.

Enseignements complémentaires

Les étudiants de DFGSM 2 devront valider obligatoirement un enseignement complémentaire.

Ils devront prendre une inscription pédagogique parmi les choix suivants :

1) une UE complémentaire nécessitant, compte tenu des capacités d'accueil restrictives, l'accord préalable de l'enseignant responsable parmi les suivants :

- Tutorat
- Anglais *
- UER (Unité Enseignement Recherche) ** (voir page 54)
- Ecole Santé Sciences (voir page 55)

* pour l'anglais : une épreuve d'une durée de 1 heure.

** pour chaque UER : un contrôle continu et/ou une épreuve terminale d'une durée de 1 à 2 heures est organisée sous la responsabilité du coordonnateur.

L'exercice du tutorat en DFGSM 2 et DFGSM 3 puis l'obtention de l'UE complémentaire didactique valideront un enseignement complémentaire optionnel en DFGSM 2, DFGSM 3 et un module d'enseignement complémentaire en DFASM.

2) une UE complémentaire validant dans le cadre d'une UE obligatoire parmi les 5 UE suivantes :

- Appareil respiratoire
- Système cardiovasculaire
- Appareil locomoteur
- Biopathologie moléculaire, cellulaire et tissulaire
- Immunologie, immunopathologie et immunointervention

Modalités de contrôle des connaissances : se référer à chaque UE concernée

Tous les étudiants devront informer la gestion des cursus étudiants des formations médicales, au plus tard le 30 septembre 2025, du choix de l'optionnel qui validera leur année d'études médicales pour finaliser l'inscription pédagogique de cette UE. Il est réglementairement impossible de modifier en cours d'année l'inscription à l'enseignement optionnel.

Coordonnateurs : Pr D. GRUSON - Dr M. GRIOT

didier.gruson@chu-bordeaux.fr - marine.griot@u-bordeaux.fr

Intervenants : Pr D. GRUSON - Dr M. GRIOT

La participation des étudiants de DFGSM 2 au tutorat est fortement encouragée par la faculté de médecine de Bordeaux afin de permettre à tous les étudiants de 1^{ère} année qui le souhaitent de se préparer dans les meilleures conditions.

L'activité du tuteur est couplée à un enseignement de didactique dispensé sur deux ans. Seuls les étudiants ayant validé les deux années d'enseignement sont titulaires de l'optionnel didactique.

L'optionnel didactique sera validé uniquement à la fin du DFGSM 3 si :

- présence obligatoire à l'ED avec intervenants de l'option au cours de la première année (DFGSM 2)
- note au moins 10/20 (note par les responsables des tuteurs) à la fin de la première année (DFGSM 2)
- note au moins 10/20 (donnée par les coordinateurs de l'option) lors d'une présentation orale de 10 minutes à la fin de la seconde année (DFGSM 3)
- note au moins 10/20 (note par les responsables des tuteurs) à la fin de la seconde année (DFGSM 3)

L'exercice du tutorat en DFGSM 2 et DFGSM 3 puis l'obtention de l'optionnel didactique valideront un enseignement complémentaire optionnel en DFGSM 2, DFGSM 3 et un module d'enseignement complémentaire en DFASM. L'étudiant ne participant pas au tutorat, la seconde année (DFGSM 3), ne validera pas l'optionnel et ne bénéficiera pas de l'avantage d'une validation d'optionnel en DFGSM 3 ni en DFASM.

1. L'activité du tuteur

Elle est organisée et suivie par les étudiants responsables du tutorat (Association des Carabins) et le Doyen de l'UFR ou son représentant.

Elle est validée selon des modalités précisées en Conseil d'UFR.

2. La participation à l'enseignement de didactique (1^{ère} partie)

2.1. Objectifs

Apporter des notions pédagogiques de base aux tuteurs par :

- une réflexion sur le processus général de l'enseignement, la motivation, les stratégies d'apprentissage, le soutien aux tutorés
- une formation aux techniques d'enseignement : réalisation d'exposés avec un support visuel, travaux de groupes, rédaction et correction de sujets, évaluation d'enseignement
- rédaction de documents d'enseignement

Valoriser le tutorat au bénéfice des tuteurs et des tutorés.

2.2. Organisation

Les séances de travail sont les suivantes : exposé introductif et présentations d'exposés d'UE tutorée par les tuteurs (1^{ère} année DFGSM 2) et présentations d'exposés spécifiques à la filière en fin de seconde année d'optionnel (DFGSM 3) devant un enseignant intervenant.

2.3. Thèmes

Rédaction et évaluation (qualité intrinsèque et niveaux cognitifs) de QCM et de questions rédactionnelles, stratégies d'apprentissage, soutien aux tutorés, communication (notions générales, réalisation d'exposés sur des sujets médicaux), travail de groupes, apprentissage par problèmes, évaluation des enseignements, exposés de séméiologie.

Coordonnatrice : Mme L. GRAHAM

lesley.graham@u-bordeaux.fr

Intervenants : M.B. MORTELL - Mme I. KNIGHT

Volume horaire

33 heures

Le certificat complémentaire optionnel d'anglais comporte 33 heures de cours effectuées en partie dans le cadre de l'Espace Langues, avec un travail systématique sur les 4 savoir-faire langagiers à partir de toutes formes de documents authentiques portant sur des thèmes d'intérêt médical. Les étudiants font une présentation en anglais à la fin de leur parcours.

Evaluation :

1^{ère} session :

Contrôle continu 100%.

2^{ème} session :

100% de l'épreuve finale.

Epreuve orale.

Parcours d'initiation à la recherche en Santé

Unités Enseignement Recherche (U.E.R et stage recherche)

INFORMATIONS

L'enseignement du parcours recherche santé est destiné à renforcer les connaissances scientifiques des étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique, pour les préparer réellement à la recherche et leur permettre d'accéder en deuxième année du Master Recherche après validation du second cycle de leurs études de Santé.

La validation de deux UER et d'un stage de recherche, d'une durée de 140 heures minimum et 280 heures maximum, effectué dans un laboratoire labellisé permet, sous réserve de validation du DFASM 3, d'obtenir l'équivalence d'un master 1 (60 ECTS) en vue d'une inscription ultérieure en master 2 à visée recherche.

Inscription à une UER

L'inscription au parcours initiation à la recherche se fait via la plateforme Moodle. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche> .

Si l'UER est choisie comme optionnelle, l'inscription doit être faite avant le dimanche 14 septembre 2025.

L'inscription en UER est distincte de l'inscription en Médecine. Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent également se signaler auprès de leur gestionnaire de cursus étudiants des formations médicales lors de leur choix d'UE complémentaire, si l'UER est choisie comme complémentaire.

Inscription au stage recherche

Les étudiants souhaitant effectuer un stage de recherche doivent impérativement s'inscrire via la plateforme Moodle en remplissant la fiche d'inscription au stage de recherche. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche> .

Le programme détaillé des UER ouvertes en 2025-2026 et les modalités du parcours recherche santé et du stage recherche sont disponibles sur le site du Collège Sciences de la Santé :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-recherche

Service de gestion des cursus étudiants LMD Santé (Bâtiment 5D - RDC - Porte I)

☎ 05 57 57 17 34

scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

École Santé Sciences : une formation précoce à la recherche en parallèle de vos études de santé

L'Ecole Santé Sciences est un **double cursus sélectif** ouvert aux étudiants en Médecine, Pharmacie et Odontologie. Il débute en seconde et troisième années d'études de santé.

L'objectif de cette formation d'excellence est de proposer, en parallèle des études de santé, un enseignement scientifique important permettant l'accès aux masters de l'Université puis à un doctorat de sciences.

Ce double cursus permettra aux étudiants de participer activement à la recherche biomédicale durant leurs études et dans leurs pratiques futures.

La description de ce double cursus est disponible sur le site du Collège des Sciences de la Santé par le lien :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Double-cursus-Ecole-Sante-Sciences

Attention : le dossier de candidature complet doit être envoyé **avant le 5 septembre 2025**.

Toutes les informations sont disponibles sur cette page web.

Schématiquement :

Enseignement de niveau « Master 1 », il comprend :

- 8 modules de 3 jours chacun avec des TP (et contrôle des connaissances), soit 100 heures d'enseignement en DFGSM 2 : mathématiques, physique, chimie, biologie ; 100 heures en DFGSM 3 : cardio-vasculaire, neurosciences, immunologie, sciences et humanités
- 2 stages de recherche de 2 mois chacun
- une UER

La validation complète ouvre la possibilité d'inscription en Master 2 dès la quatrième année d'études de santé.

Master 2 scientifique : se déroule à temps plein et nécessite une interruption des études de santé entre le DFGSM 3 et le DFASM 1. Les masters 2 comprennent deux parties : théorique et pratique en laboratoire (6 mois).

Doctorat scientifique : travail de recherche à temps plein nécessitant également une interruption (3 ans), soit immédiatement après le Master 2 avant un retour en DFASM 1, soit lors du 3^{ème} cycle des études de santé (« internat »).

L'inscription au double cursus Santé Sciences est distincte de l'inscription en Médecine. Les étudiants souhaitant s'inscrire à ce double cursus doivent également se signaler auprès de leur gestionnaire de cursus étudiants des formations médicales lors de leur choix d'UE optionnelle si celle-ci est choisie comme optionnelle.

La validation de deux des quatre modules d'enseignement (mathématiques, physique, chimie, biologie) permet de valider l'enseignement optionnel.

Les candidats doivent se signaler, au plus tôt, à Christine DEDIEU pour faciliter la constitution des groupes TP - ED : christine.dedieu@u-bordeaux.fr

Valorisation du parcours de formation

La valorisation du parcours étudiant s'inscrit dans le cadre de la réforme du 2^e cycle (R2C) et compte 10% de la note finale du classement général des étudiants en fin de DFASM3. Les points parcours sont comptabilisés à une valeur maximale de 60.

Le parcours de formation des candidats est examiné par l'université sur la base de la grille nationale figurant en annexe de [l'arrêté du 28 septembre 2023](#) (portant modification [de l'arrêté du 21 décembre 2021](#) relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine).

La soumission des points Parcours sera close en Année 1 du DFASM3 et non possible en Année 2 en cas de redoublement ou auditeur libre.

Référentes de parcours : Pr. Claire MAJOUFRE, Pr. Marie-Christine BEAUVIEUX

Informations pratiques :

Site du Collège Santé, rubrique points parcours :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Medecine/Points-parcours>

Pour toute question :

1/ se référer à la FAQ sur le site du Collège Santé

2/ envoyer un courriel sur la boîte mail dédiée : pointsparcours@u-bordeaux.fr

VALORISATION DU PARCOURS DE FORMATION (PLAFOND FIXÉ À 60 POINTS)

	Élément du parcours	Justificatif	Points
Cursus médecine	Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s)	Attestation de validation de l'UE	10 <i>(40 points maximum)</i>
Cursus hors médecine	Validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1 ^{er} et 2 ^o de l'article R. 631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence	Attestation de validation des ECTS	10 points par 60 ECTS validés
	Validation d'une première année de master	Attestation de réussite	40
	Validation d'une deuxième année de master	Attestation de réussite	60
	Validation d'une thèse d'université	Attestation de réussite	60
	Publication d'article(s) dans une revue à comité de lecture	Référence de l'article publié	10
Engagement étudiant <i>Seul un de ces trois éléments peut être valorisé à hauteur de 40 points. En cas de cumul, le (ou les) UE supplémentaire(s) est(sont)</i>	Validation d'une UE d'engagement associatif (activité bénévole, fonctions électives...) (1)	Attestation de validation de l'UE	40
	Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorats universitaires, recherche en pédagogie...)	Attestation de validation de l'UE	40
<i>valorisée(s) à hauteur de 10 points, chacune correspondant à l'élément de parcours « Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s) »</i>	Validation d'une UE d'engagement social ou civique, notamment : - une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle prévue à l'article L. 4211-1 du code de la défense (1) ; - un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure (1) ; - un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national (1) ; - un contrat de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national et à l'article L. 4132-11 du code de la défense (1).	Attestation de validation de l'UE	40
Expérience professionnelle	Expérience professionnelle réalisée dans tout domaine hors champ de la formation en santé	Attestation de l'employeur	10 points/70h ou 20 points/140h <i>(30 points maximum)</i>
Mobilité <i>Les stages de mobilité peuvent se cumuler</i>	Stage mobilité courte hors subdivision* (durée minimale d'un mois) (1) <i>* La mobilité est possible au sein d'une même subdivision si celle-ci comprend plusieurs UFR de médecine</i>	Attestation de validation de stage	15
	Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)	Attestation de validation de stage	20
	Stage ERASMUS d'un semestre	Attestation de validation de stage	40
	Stage ERASMUS de deux semestres	Attestation de validation de stage	60
Linguistique <i>Les compétences linguistiques peuvent se cumuler</i>	Niveau de langue B2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	10
	Niveau de langue C1 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	20
	Niveau de langue C2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	30

Organisation des examens des études médicales :

DFGSM 2

Modalités pratiques des examens

L'étudiant doit :

- **être présent dans la salle d'examen un quart d'heure avant** le début des épreuves
- **présenter sa carte d'étudiant** à l'entrée de la salle d'examen et la poser bien en vue sur le rebord de sa table
- **se placer au numéro de table** qui lui est attribué

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, cartable, sac ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires. L'usage des calculatrices est interdit.

Les casques normalement destinés à isoler du bruit ainsi que tout support vestimentaire susceptibles de dissimuler des moyens d'information ou de communication, sont interdits et les téléphones portables doivent être éteints et rangés dans les sacs ; **les sacs doivent être déposés dès l'entrée dans le centre d'examen.**

Tout étudiant porteur de documents en cours d'épreuve (même s'il ne les consulte pas) ou surpris en flagrant délit de communication est passible de sanctions disciplinaires.

La fraude ou tentative de fraude peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve et une convocation devant la section disciplinaire de l'Université de Bordeaux.

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets et ce quel que soit le motif du retard.

Les étudiants ne sont pas autorisés à quitter la salle avant la fin de l'épreuve. **L'étudiant doit remettre obligatoirement sa copie, QROC ou QCM, identifiée, même si ce document est blanc.** L'absence d'un candidat à une ou plusieurs épreuves écrites est sans recours. Elle est assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

A la fin de l'épreuve,

- les candidats doivent se signaler en silence et attendre à leur place pour l'émargement et la remise de leur tablette
- les candidats doivent poser leur stylo et se tenir debout, silencieux, pendant le ramassage et la comptabilisation des copies.

Surveillance

La surveillance des épreuves écrites est assurée par les soins et sous la responsabilité des professeurs ou de leurs collaborateurs ayant assuré l'enseignement.

Le personnel administratif est chargé de l'organisation **matérielle** des examens.

Délibérations

Les enseignants se réunissent en jury : les notes sont alors arrêtées. Elles sont définitives, aucune révision ne peut avoir lieu sauf erreur matérielle constatée.

LE JURY EST SOUVERAIN ET SES DÉCISIONS SONT DÉFINITIVES

Textes de référence

Loi d'orientation du 12 novembre 1968 modifiée, loi du 26 janvier 1984 sur l'Enseignement Supérieur modifiée

Arrêté du 18 mars 1992 modifié

Circulaires n° 82-105 du 7 mars 1982, n° 86-156 du 24 avril 1986 et n° 4 du 22 mars 1994 en faveur des étudiants handicapés

Décisions du Conseil de l'UFR Sciences Médicales - Faculté de Médecine de Bordeaux

Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales

Réglementation du DFGSM 2

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

- VU** la loi d'orientation du 12 novembre 1968 modifiée

- VU** la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur modifiée

- VU** l'arrêté du 18 mars 1992 modifié, relatif à l'organisation du 1^{er} cycle et de la 1^{ère} année du deuxième cycle des études médicales

- VU** les décisions du Conseil de l'UFR Sciences Médicales - Faculté de Médecine de Bordeaux

- VU** l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales

- VU** l'article 1 de l'Arrêté du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé

Conditions de validation

Le DFGSM 2 comporte 16 Unités d'Enseignement (UE) réparties sur deux semestres et un enseignement complémentaire.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent réunir toutes les conditions suivantes :

- valider les deux semestres, chaque semestre permettant d'obtenir 30 ECTS
 - pour valider un semestre, les candidats doivent obtenir la moyenne (note $\geq 10/20$) à chaque UE du semestre (note $\geq 12/20$ pour l'UE séméiologie pratique)
- obtenir la moyenne (note $\geq 10/20$)
 - à l'enseignement complémentaire optionnel
 - avoir validé l'UE initiation aux soins infirmiers et à l'hygiène et avoir obtenu la Formation Pratique aux Gestes et Soins d'Urgence

Les candidats non admis à la 1^{ère} session repasseront, à la 2^{ème} session, toutes les UE non validées.

Redoublement

A l'issue de la 2^{ème} session, les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des épreuves (y compris les stages d'initiation aux soins infirmiers, la Formation Pratique aux Gestes et Soins d'Urgence et l'ED Hygiène) redoublent.

Lors du redoublement, ils doivent représenter toutes les UE, y compris un enseignement complémentaire, sauf l'UE initiation aux soins infirmiers et à l'hygiène, la Formation Pratique aux Gestes et Soins d'Urgence s'ils les ont validés l'année précédente.

Les sessions

Les étudiants ne peuvent bénéficier dans une UE que de **deux sessions d'examen par an**.

La situation des étudiants absents en partie ou en totalité à l'une des deux sessions **pour cas de force majeure** sera examinée par le Conseil pédagogique de l'UFR. Un dossier complet, comportant toutes les pièces justificatives concernant cette absence, devra être déposé à la gestion des cursus étudiants des formations médicales **dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après l'examen**. Si les motifs invoqués sont expressément reconnus comme "cas de force majeure", des épreuves pourront être exceptionnellement organisées dans un délai minimum de 15 jours après la clôture de la 2^{ème} session.

Exclusion des études médicales

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions en DFGSM2 ou en DFGSM3. Une quatrième inscription pourrait être accordée, à titre dérogatoire, par le doyen de l'UFR des sciences médicales, après avis favorable de la commission des étudiants en difficulté.

